

ÉCONOMIE

Tassé
9,40*
%

* sujet à changement

514 879-2100
1-800-55 Tassé
Intérêt annuel composé
10 ans, garanti P.Q.
Tassé & Associés, Limitée
Valeurs mobilières

LE DEVOIR, LES SAMEDI 4 ET DIMANCHE 5 MARS 1995

Des outils puissants aux effets encore mal connus

*L'effondrement de la Banque Barings sur un simple coup de dé relance le débat sur la difficile réglementation des produits dérivés*GÉRARD BÉRUBÉ
LE DEVOIR

Barings, la vénérable banque d'affaires britannique, aura vu la face cachée des produits dérivés. Elle aura appris, à ses dépens, que ces instruments à fort levier et hautement volatils peuvent vite conduire au désastre lorsqu'ils servent à assouvir une soif purement spéculative.

Dernier nom à s'ajouter à une longue liste de victimes, l'effondrement de la Barings sous les manipulations d'un «golden boy» inexpérimenté laissé à lui-même a mis à nu une certaine vulnérabilité face à un produit en forte expansion, fort utile mais qu'on ne peut réglementer et dont on commence à peine à mesurer toute la portée.

Augmentant au rythme explosif de 30 % par année durant les derniers cinq ans, l'encours nominal des produits dérivés est évalué à 20 000 milliards \$ US à l'échelle planétaire. C'est l'équivalent de 2,5 fois la taille de l'économie américaine et quatre fois la capitalisation boursière des États-Unis. Au Canada seulement, les six grandes banques en avaient, en avril dernier, pour 2900 milliards \$ inscrits hors bilan, dans les notes afférentes aux états financiers, une masse représentant cinq fois leur actif, en moyenne. La portion dite à risque de ce portefeuille imposant est évaluée à 15 milliards \$ pour les six grandes banques canadiennes. À peine 2 % de l'encours nominal global.

La Banque Royale domine dans cette sphère d'activité au pays avec des engagements sur plus de 850 milliards \$ en valeur nominale; la CIBC suit de près avec 700 milliards \$ environ. Mais toutes deux arrivent loin derrière les gros joueurs américains, les Chemical Bank (engagements totaux de 2400 milliards \$ US), Bankers Trust (2000 milliards \$ US), Citicorp (1980 milliards \$ US) et JP Morgan (1660 milliards \$ US). Quant à la portion dite à risque, elle atteint 1,5 fois l'avoir des actionnaires chez les banques canadiennes, contre 2,3 fois aux États-Unis.

Servant essentiellement à gérer les risques et à prémunir les entreprises et les institutions contre les fluctuations des prix, des taux de change et des taux d'intérêt, ces contrats à terme, ces options et ces «swaps» soulèvent depuis quelque temps déjà des questions portant sur la capacité des institutions à bien comprendre, mesurer et gérer le risque auquel elles s'exposent. L'effondrement de la Barings sur un simple coup de dé est venu hausser le débat d'un cran et ramener sur le tapis la pertinence de recourir à une réglementation dans ce secteur d'activité.

Or, compte tenu de la rapidité d'exécution, ce marché peut difficilement s'adapter à toute forme de réglementation. Tout au plus les autorités doivent-elles s'en remettre à l'autodiscipline, aux mécanismes de contrôle interne des institutions, à la gestion prudente qui les caractérise et à leur capacité à comprendre et à mesurer le risque. Tout au plus les autorités vont-elles exiger une meilleure divulgation de l'information et s'en remettre à des ratios de capitalisation.

«Les produits dérivés, c'est comme un couteau. C'est un outil avec lequel on peut se blesser, qui est fort utile à condition de savoir s'en servir. Or, la comptabilité moderne n'est pas encore au point pour contrôler tout cela parfaitement», a déclaré un important gestionnaire de portefeuille, qui a requis l'anonymat. Risques financiers — de marché, de taux d'intérêt, de taux de change, de contrepartie — et d'opération, les zones de danger sont nombreuses. «Malheureusement, bon nombre des patrons des arbitragistes ne maîtrisent pas encore tous les rouages de ces produits.»

«La plupart des grandes institutions et entreprises, surtout américaines, ont leur histoire d'horreur dans les dérivés. Et malgré tous les beaux systèmes de contrôle, aucune institution n'est à l'abri d'erreurs ou de fraudes. Sans compter que malgré cette masse de produits dérivés, ce marché n'est pas suffisamment liquide pour permettre aux institutions de s'ajuster rapidement en cas de revers soudain, brusque, imprévu. Un mouvement brutal des cours pourrait être coûteux», a renchéri le gestionnaire.

Les études de la Banque des règlements internationaux (BRI) ont pourtant démontré que les produits dérivés avaient pour effet d'accroître l'efficacité des marchés financiers. Les études empiriques, dont les résultats ont été publiés en décembre dernier, vont même jusqu'à prétendre que «dans des circonstances normales, les produits dérivés ont une influence stabilisatrice sur les marchés sous-jacents». À peine reconnaît-on qu'ils sont venus modifier le comportement des marchés ces dernières années, qu'ils peuvent, à court terme, venir amplifier les fluctuations de prix lorsque les marchés évoluent en situation de stress, mais sans plus. Surtout, «il est peu vraisemblable que les produits dérivés soient la cause initiale des chocs sur les prix», poursuit la BRI.

VOIR PAGE B 2: OUTILS



Le courtier britannique Nick Leeson (à droite), lors de son transfert entre la prison de Preungesheim et le tribunal de Francfort où il fait l'objet d'une demande d'extradition de la part des autorités de Singapour. M. Leeson est soupçonné d'avoir causé la faillite de la Banque Barings (voir en page B 2). Sur la photo du haut: le siège social de la Banque ING, à Amsterdam. Cette dernière institution a offert la somme d'une livre sterling pour acquérir les actifs de la Barings, tout en acceptant, évidemment, d'en assumer le lourd passif.



PHOTOS AP

Le G7 face à l'indiscipline des marchés

SERGE TRUFFAUT
LE DEVOIR

Causée par une autre de ces fièvres spéculatives qui font de plus en plus fréquemment les manchettes des journaux, la faillite de la Banque Barings va sans aucun doute renforcer l'idée qu'il est temps, voire urgent, de discipliner les marchés financiers.

Il est plus que probable que les diplomates qui préparent le prochain sommet annuel du G7 vont mettre à l'ordre du jour des discussions des chefs d'État qui vont se rencontrer à Halifax l'étude des mécanismes qui pourraient contrer les conséquences d'attaques financières préparées ou élaborées en fonction de critères strictement spéculatifs.

Pour l'heure, ce que l'on sait, c'est que les gouvernements du G7 ont constaté que le flux des capitaux est difficilement contrôlable puisque le marché des capitaux s'est mondialisé plus rapidement que les institutions financières. Lorsqu'on parle d'institutions financières, on pense surtout aux banques centrales des pays concernés.

Il faut rappeler et souligner qu'un grand nombre de transactions effectuées tous les jours échappent à tout contrôle, le développement technologique aidant.

A cause de cela, on a maintes fois observé que ces offensives visant un jour le dollar canadien, l'autre jour la livre sterling ou la lire italienne revenaient à attaquer un élément de la souveraineté nationale du pays visé, a souligné un observateur, sans que celui-ci dispose d'éléments permettant une riposte appropriée.

A plusieurs reprises en 1994, la devise canadienne a encaissé des assauts strictement spéculatifs d'un telle virulence que l'on a été plongé dans le contexte suivant: les taux d'intérêt ont atteint des niveaux qui ne traduisaient en rien ou qui ne sont pas le reflet de l'économie réelle.

Depuis plus de deux trimestres, on compose avec des taux réels parmi les plus élevés au monde. Si, dans cette disparité entre l'économie réelle et le niveau des taux, une portion fait écho à notre dette, il n'en demeure pas moins qu'une part non quantifiée est en fait la traduction de phénomènes uniquement spéculatifs.

Dans la plupart des cas étudiés, qui préoccupent les autorités financières des pays du G7, on a réalisé que ces attaques à des fins spéculatives étaient souvent le fait d'attentes ou de vagues de l'esprit.

On fabrique des rumeurs. On les entretient. Et lorsque l'on s'aperçoit que la rumeur a les effets escomptés, on l'amplifie pour, par la suite, se retirer avant tout le monde et empocher de juteux bénéfices au détriment, bien évidemment, du bien commun. On est dans ce qu'on appelle la bulle financière.

Pour y mettre un terme, tout ce que l'on sait pour l'instant, c'est que les pays du G7 envisagent de convaincre le FMI qu'il est temps de modifier son mandat. A moyen terme, on souhaiterait que le FMI agisse comme une sorte de banque centrale des banques centrales. Comme une banque supranationale qui veillerait à ce que l'économie dite réelle soit mieux traduite dans les faits financiers.

Québec n'annulera pas la vente du Mont-Saint-Anne même si le prix obtenu n'est pas «juste et raisonnable»

*Quant à la privatisation de Panneaux Chambord, Québec aurait pris la majorité des risques sans bénéficier des profits*MICHEL VENNE
DE NOTRE BUREAU
DE QUÉBEC

Des experts nommés par le gouvernement Parizeau affirment que le prix obtenu par le gouvernement libéral pour la vente du centre de ski du Mont-Sainte-Anne, près de Québec, «n'est pas juste et raisonnable», et cela est dû en partie au fait que la transaction a été réalisée à la hâte juste avant les élections.

Mais le nouveau gouvernement ne cherchera pas à rouvrir la transaction, car elle a été réalisée conformément aux lois. Les experts établissent qu'une fois soustraits les coûts de 1,7 million que doit assumer Québec, la contrepartie réelle obtenue pour ce centre de ski s'élève qu'à 9,3 millions, ce qui est inférieur à la juste valeur marchande établie en juin 1994 par une firme spécialisée.

En outre, les acheteurs ont promis d'acheter des terrains autres que le domaine skiable pour une valeur de 8 millions. Cette promesse n'est ga-

rantie qu'à hauteur de 2 millions par une hypothèque de troisième rang. Les experts qualifient la garantie d'aléatoire.

La vente du Mont-Sainte-Anne a été conclue 12 jours avant les dernières élections provinciales dans une conjoncture politique et économique défavorables concluent les experts des firmes Laliberté Lanctôt Coopers & Lybrand et Lavery & Billy, MM. Bernard Lauzon et Serge Bourque.

«Le gouvernement avait l'intention très ferme de clore la vente du Mont-Sainte-Anne avant les élections, écrivent-ils. Cette circonstance a pu affaiblir la position de négociation du vendeur.»

En outre, «la conjoncture économique pour la vente du Centre de ski était mauvaise: l'industrie était dans son cycle le plus bas et les résultats du MSA étaient comparativement plus bas que ceux de l'industrie; ces facteurs ne pouvaient qu'influencer le prix à la baisse».

Le gouvernement estime que «la

transaction aurait mérité un examen plus approfondi», dit le conseiller principal aux politiques gouvernementales du premier ministre, Hubert Thibault, en l'absence des ministres concernés. Durant la campagne électorale, Jacques Parizeau avait demandé un moratoire aux privatisations avant les élections. Cependant, le gouvernement ne cherchera pas à annuler la vente. «Nous devons vivre avec cette transaction», dit M. Thibault. L'acheteur a fait une très bonne affaire. Le simple fait d'une transaction qui est éminemment profitable à l'acheteur ne peut pas justifier l'annulation.»

Aucun manquement aux lois

Les experts n'ont découvert aucun manquement aux lois. Le gouvernement aurait dû légiférer pour exproprier l'acheteur. Il y aurait eu un coût à cette opération. M. Thibault note que le gouvernement de Jean Chrétien est embourbé avec sa décision d'annuler la vente de l'aéroport Pearson de Toronto à un groupe privé.

La transaction a été réalisée sans beaucoup de risques pour les acheteurs, le consortium Club Resort-Placements Bromont, et les garanties offertes pour le respect d'engagements futurs sont aléatoires et inhabituelles dit le gouvernement: l'acquisition a été faite par trois sociétés distinctes; aucune compagnie ne garantit les obligations des deux autres; Club Resorts et Bromont ne sont parties d'aucune façon à la transaction et ne garantissent pas les obligations des trois compagnies; la participation de Bromont, qui garantissait une présence québécoise, a été réduite de moitié (à 20 %) par rapport à l'offre initiale; la présence de Bromont comme propriétaire même minoritaire de la station de ski n'est pas garantie.

En outre, la Société des établissements de plein air (SEPAQ), société d'État qui était propriétaire du MSA, doit déboursier 1,7 million pour le rachat ou l'annulation de certains contrats et la réalisation de mesures de conformité environnementale. La

SEPAQ continue d'être responsable du paiement des impôts fonciers. Et d'autres frais s'ajouteront vraisemblablement avec le temps.

Le rapport des experts montre qu'à plusieurs reprises, la SEPAQ a suggéré au gouvernement de développer le centre de ski en partenariat avec le secteur privé au lieu de vendre. Ce point de vue n'a pas été retenu. Les experts estiment que ces divergences de vue ont pu nuire à la transaction.

Rexfor: des risques sans profits

Le comité d'experts s'est penché sur quatre transactions qui ont été conclues durant la période électorale. Ils ne trouvent rien à redire sur la vente de Sidbec-Dosco à Ipsat le 17 août; ni sur la vente de la participation minoritaire de Rexfor dans Uni-board Canada.

Le comité est plus sévère quant à la vente des actions de Rexfor dans Panneaux Chambord, une transaction dans laquelle le gouvernement a pris au départ l'essentiel des risques liés à la relance de l'entreprise, tout

en renonçant à la participation aux profits, même lorsque ceux-ci atteignent des niveaux spectaculaires.

La convention d'actionnaires prévoyait que les partenaires du gouvernement pouvaient après un an exercer une option d'achat des actions détenues dans Rexfor. Mais le prix avait été fixé d'avance. De sorte que le 25 août 1994 Rexfor a obtenu 2,7 millions pour des actions dont la valeur aux livres s'établissait à plus de 8 millions.

Les experts estiment de plus que le gouvernement «était en position de refuser la transaction». Cependant, ils disent que si la transaction est envisagée dans un contexte plus global, tenant compte entre autre du désir de relancer l'usine et de la mission de Rexfor de soutenir l'économie, la contrepartie est acceptable.

Le gouvernement annonce qu'il révisera les principes de la politique de privatisation et encadrera mieux les relations entre les sociétés d'État et les compagnies dans lesquelles elles ont des participations.

Le gaz naturel, c'est le choix affaires.

Pour chauffer, de plus en plus d'entreprises
choisissent l'énergie de l'économie.
Composez le 1 800 567-1313

**Gaz
Métropolitain**

ÉCONOMIE

FINANCE

Les fonds d'investissement n'ont pas la cote

Situation paradoxale s'il en est, les ventes des fonds d'investissement semblent être inversement proportionnelles au mouvement des taux d'intérêt. Battant des records de popularité l'an dernier, dans un contexte où le loyer de l'argent atteignait son plancher, ces mêmes fonds n'ont plus la cote aujourd'hui, après un virage à 180 degrés de la grille des taux d'intérêt.

La campagne REER 1994-1995, terminée le 1^{er} mars dernier, a été dominée par les CPG. Ce choix judicieux pour les cotisants recherchant un placement conservateur offrant un rendement somme toute appréciable a éloigné l'épargne des fonds d'investissement. Ces derniers ont, dans l'ensemble, subi des rachats nets de 1,25 milliard \$ en janvier pour ramener l'actif à 123 milliards \$. Ce repli atteint 3,4 % comparé aux données du mois précédent.

L'humeur a changé radicalement lorsque l'on compare janvier 1995 au mois correspondant en 1994, ce dernier ayant été frappé par une vague d'achats nets de quelque 5,8 milliards \$, au moment où les taux d'intérêt touchaient un creux vieux de 30 ans et ne pouvaient faire autrement que de menacer de repartir à la hausse. Si le niveau des taux d'intérêt a effectué un virage à 180 degrés, l'industrie des fonds d'investissement a subi un bouleversement de même amplitude, en sens inverse toutefois.

Seule statistique réjouissante: la progression continue du nombre de détenteurs de parts. Ainsi, fin janvier, l'industrie comptait 13,6 millions de comptes, contre 9,7 millions un an plus tôt, pour un saut de 40 %. Entre décembre et janvier, 100 000 nouveaux comptes se sont ouverts.

Présenté comme étant un véhicule d'investissement s'inscrivant dans une perspective de long terme, les fonds d'investissement se sont heurtés, cette année, au mur des rendements annuels de 9 % ou de 10 % offerts, sans risque de repli et sans frais de gestion, par les CPG et les obligations de première qualité. Victimes de la plus grande volatilité des marchés financiers et des risques accrus de renversements aussi brusques que soudains, il leur devenait difficile d'opposer un argument valable à cette course vers la sécurité. D'autant plus que l'horizon est plus qu'incertain et que les trop nombreuses charges spéculatives

improvisées ont un effet déstabilisant déconcertant.

Compte tenu de l'âge avancé du cycle économique, et malgré un historique pourtant favorable plaçant les fonds d'investissement gagnants

sur toute la ligne sur un horizon de long terme, la fébrilité qu'a connue l'industrie depuis le début des années 1990, avec une multiplication par cinq de l'actif total en quatre ans et une prolifération étourdissante du nombre de joueurs, doit être digérée, consolidée.

L'atteinte d'un plateau est signalé, un plateau qu'un ralentissement

économique pourrait étendre dans le temps et qui aura pour effet de tester la qualité des différents joueurs, de séparer les enfants des adultes parmi cette grande famille de gestionnaires.

SécuriBourse: mauvais timing

La popularité est éphémère. Présenté il y en un an comme étant le produit miracle, vanté pour son originalité et sa parfaite adaptation à la conjoncture économique qui prévalait lors de la campagne REER 1993-1994, SécuriBourse est décrié aujourd'hui par ceux-là même qui le recommandaient pourtant sans retenue.

Présenté par la Banque Nationale, SécuriBourse a ceci de particulier qu'il entre dans la définition des dépôts mais qu'il colle son rendement à l'évolution d'un indice boursier, sans risque à la baisse. La première version se contentait de multiplier le rendement boursier par un facteur qui variait selon l'échec; SécuriBourse deuxième génération, lancée cette année, a ajouté à cette particularité un rendement annuel minimum garanti. Or, l'an dernier, compte tenu des revers enregistrés en bourse, ce produit a terminé l'année avec un rendement nul venant tout de même se comparer avantageusement, faible consolation, avec le rendement négatif moyen affiché par les fonds d'investissement.

Ceux qui lui jettent la pierre après l'avoir encensé n'ont sûrement pas compris que les produits du type SécuriBourse n'ont d'attrait que s'ils sont perçus ou utilisés en tant que compromis, en tant qu'alternative on ne peut plus acceptable aux traditionnels fonds d'investissement en actions.



Gérard Bérubé



FONDS D'INVESTISSEMENT

La Barings a péché par excès de confiance

Laissé sans surveillance, Nick Leeson se voit comme un bouc émissaire

Londres (AFP) — En attendant les explications de Nick Leeson, désormais emprisonné en Allemagne, la City de Londres accuse la banque Barings d'avoir compté sur son courtier pour s'enrichir, sans contrôler la situation.

«C'est trop facile de mettre toute la responsabilité de la chute de la banque sur les épaules d'un seul employé malhonnête», résume le courtier d'une banque américaine.

Nick Leeson, lui, se voit d'ailleurs comme «un bouc émissaire», a-t-il affirmé à un ami contacté au téléphone avant son arrestation, selon le *Sun*. «Des responsables de Barings savaient ce que je faisais et ils l'approuvaient».

Le jeune homme a affirmé, selon le journal, qu'il avait reçu l'ordre d'agir pour récupérer les pertes de Barings après le tremblement de terre de Kobe. «On m'a clairement indiqué que je devais pousser les limites. En fait, ils m'ont laissé jouer à la roulette et j'ai tout misé sur le rouge et j'ai vu la boule aller sur le noir».

Jusqu'alors, la banque n'avait qu'à se féliciter des énormes bénéfices que lui avaient rapportés ses précédentes transactions sur les contrats à terme asiatiques. Des bénéfices qui ont fortement contribué à la forte progression des résultats de Barings ces dernières années.

Fructueuse un temps, l'activité débordante du «golden boy» de Singapour présentait pourtant d'importants dangers, liés notamment à la li-

berté dont il disposait et à la défaillance des systèmes de contrôle interne. La direction de Barings avait pourtant été avertie dès août, par un audit interne révélé par le *Financial Times*, du «risque général significatif» que représentait la concentration de pouvoirs «excessive» entre ses seules mains.

«Nick Leeson est à la fois le principal responsable des transactions et celui de leur règlement administratif. Il peut donc engager des opérations au nom de la banque et s'assurer ensuite qu'elles sont menées et présentées selon ses instructions», prévenait le rapport.

Cette double fonction pouvait lui permettre de falsifier des documents comptables dans le but de «préparer une escroquerie et des malversations aux dépens de sa société et également de partenaires en affaires», comme l'en accuse la justice de Singapour dans les documents transmis au Parquet de Francfort. Et comme semble aujourd'hui le soupçonner le Bureau des fraudes britannique qui a lancé une enquête vendredi avec la police de la City de Londres, où se trouve le siège social de Barings.

«Barings a ignoré les règles les plus élémentaires en laissant l'activité de Nick Leeson sans aucune surveillance d'un service de contrôle indépendant», accuse vendredi *The Economist*. Une négligence que l'hédonisme londonien impute en bonne partie au conservatisme de la



Les fonctionnaires de Singapour, qui réclament l'extradition de Nick Leeson, ont été pris d'assaut par les journalistes à Francfort.

banque, incapable de s'adapter assez rapidement à l'explosion des services financiers.

Comme de nombreuses autres banques moyennes, Barings a souhaité profiter des immenses opportunités offertes par les nouveaux mar-

chés tout en souffrant d'un manque de moyens. Malgré une augmentation de 30 % ces deux dernières années, ses effectifs étaient en effet insuffisants pour assurer un contrôle efficace qui lui aurait permis d'éviter sa faillite.

OUTILS

Une efficacité changeante

SUITE DE LA PAGE B 1

En d'autres termes, ces titres hybrides n'ont pas provoqué le krach boursier de 1987; ils en ont amplifié, accéléré l'effondrement des cours.

On ne leur reconnaît pas non plus une responsabilité dans les distorsions actuellement observées entre les taux d'intérêt, les taux de change et le «fondamental» de l'économie, sur les mécanismes par lesquels la politique monétaire transmet son influence sur l'inflation. «Quoique les produits dérivés permettent aux utilisateurs de réduire leur exposition face aux aléas des taux d'intérêt et des taux de change, l'économie prise dans son ensemble ne peut se prémunir contre de telles variations. Le marché des dérivés n'a pas pour effet de réduire le contrôle ultime que la politique monétaire exerce sur l'inflation», a ajouté la BRI.

Les données historiques font toutefois ressortir une efficacité changeante des différents canaux (taux d'intérêt, taux de change et crédit) utilisés pour imprégner une tendance à l'activité économique. À cette mouvance vient se greffer un effet mesurable sur la rapidité des actions de la politique monétaire. «Le rapport indique que les dérivés ont une influence sur les indicateurs traditionnels utilisés par les banques centrales dans la détermination de leur politique monétaire.

En revanche, il n'y a pas d'évidence empirique que cette influence soit significative. De plus, parce qu'ils viennent faciliter cette séparation entre la gestion du risque de taux et celui de change, ils accélèrent la substitution entre les éléments d'actifs, ce qui est susceptible d'altérer d'autant la justesse de l'information contenue dans les prix des actifs financiers.»

Mobilité des capitaux

Enfin, les dérivés contribuent largement à l'accroissement de la mobilité des capitaux, a constaté la BRI. Ce faisant, ils viennent renforcer ou diluer l'efficacité de l'intervention directe des banques centrales sur les marchés de change lorsque vient le temps de soutenir une devise, rendant l'opération tributaire de la crédibilité de l'intervention et de sa justesse par rapport à la valeur fondamentale de l'économie.

«Les problèmes de comptabilisation et de mesure des risques demeurent réels, a ajouté le gestionnaire de portefeuille. Il s'agit de produits dangereux, trop souvent laissés entre les mains de personnes inexpérimentées. N'oublions pas qu'au Canada, lorsque nous parlons d'expérience, nous faisons référence à un historique de quatre ou cinq années tout au plus.»

Martin annonce l'avènement d'un Canada différent

New York (PC) — Le ministre des Finances Paul Martin a indiqué à un groupe de financiers influents à New York hier qu'ils peuvent s'attendre à voir un Canada différent sur leur frontière nord.

Le ministre, qui se trouvait dans la capitale financière des États-Unis pour expliquer son nouveau budget, s'est fait demander si son programme mettait en péril la structure sociale qui fait du Canada un pays différent des États-Unis.

M. Martin n'a pas été très précis dans sa réponse mais a tout de même admis que, pour parvenir à équilibrer le budget, il fallait inévitablement qu'on apporte des changements aux programmes sociaux du Canada. «Bien sûr qu'il va y avoir des changements», a répondu M. Martin en parlant du filet social du Canada. «Mais ce sont des changements qui vont les rendre plus efficaces pour que les gens qui vont y avoir recours soient mieux servis.»

M. Martin, qui a pris la parole au cours d'un lunch à 100 \$ le couvert servi dans un hôtel cinq étoiles de New York, a déclaré que le programme d'assurance-maladie du Canada est en train d'évoluer mais que le gouvernement libéral ne permettra pas qu'il soit taillé. Il a ajouté qu'il y avait des changements majeurs qui allaient être apportés au système des pensions publiques et que l'assurance-chôma-

ge sera amincie et moins accommodante.

M. Martin a ensuite dit à son auditoire que la décision de remplacer les paiements de transfert aux provinces par un paiement forfaitaire moins coûteux ne constituait pas une tentative de refiler la dette fédérale à ces dernières. Il a souligné que les provinces auront enfin ainsi la souplesse qu'elles ont toujours réclamée.

Ses remarques ont été bien accueillies par les investisseurs et banquiers new-yorkais. M. Martin a soulevé l'enthousiasme de la salle lorsqu'il a rappelé que sa promesse de réduire la taille du gouvernement canadien était réelle et sincère et qu'elle représentait un changement du tout au tout de la façon dont le Canada fonctionne.

«Si je m'interrogeais sur ce qui constitue la plus grande réalisation du budget, ce serait qu'il reconçoit la structure de dépenser du gouvernement et qu'en fait il redéfinit le rôle du gouvernement même dans l'économie», a poursuivi M. Martin.

«A notre avis, si notre objectif est de remettre l'économie sur la bonne voie, alors la meilleure chose que nous puissions faire est de remettre le gouvernement sur la bonne voie. Je crois que c'est ce que fait ce budget... le gouvernement ne devrait faire que ce qu'il peut faire le mieux et laisser le reste à ceux qui peuvent faire mieux.»



AMI CAPITAL PRIVÉ

Une division d'AMI Associés Inc.
(plus de 10 milliards sous gestion)
Conseils en placement depuis 1959 pour:

- Particuliers
- REER
- FERR
- Fondations
- Fiducies
- Successions

Bill Kovalchuk, m.b.a., c.f.a.
Margaret Davidson, c.f.a.
Hélène Dion, c.g.a., c.a., c.f.a.
Kathy Fazel, c.f.a.

499-9035

Investissement minimum de 50 000 \$.
1130, rue Sherbrooke Ouest, bureau 900, Montréal (Qc) H3A 2S7

Vous avez décidé d'investir à l'étranger?

Voici notre plan d'action.

Spectrum Bullock : parce que nous ne sommes pas étrangers à vos besoins.

En fait, nous croyons qu'en diversifiant votre portefeuille, vous éloignez les risques tout en vous rapprochant de votre ultime objectif : maximiser le rendement de vos capitaux. Voilà pourquoi nos fonds de placement à l'étranger, admissibles jusqu'à 20 % au REER, représentent la voie toute tracée pour l'investisseur désireux d'élargir ses horizons sans pour autant partir à l'aventure. Cette ligne de pensée nous a d'ailleurs conduits à désigner quelques-unes des meilleures sociétés de gestion de placements afin d'administrer ces fonds. Ainsi, en plus de profiter d'une gestion exceptionnelle de portefeuille, vous participez à l'évolution des économies

à forte croissance et bénéficiez de tous les avantages qu'offrent les opérations de couverture sur les devises. Partez dès aujourd'hui à la conquête des marchés mondiaux. Nous vous aiderons à gagner du terrain sur le plan financier... sans jamais perdre le nord! Pour plus d'informations, communiquez dès aujourd'hui avec votre courtier ou votre conseiller en placements. Si vous désirez obtenir une de nos brochures, appelez Spectrum Bullock au 1 800 363-0414, ou encore faites-en la demande par télécopieur en composant le 1 800 539-5421.



FONDS DE PLACEMENT
Spectrum Bullock

Des renseignements importants sur nos fonds de placement à l'étranger sont contenus dans nos prospectus simplifiés. Vous pouvez vous en procurer des exemplaires auprès d'un représentant en épargne collective. Lisez-les attentivement avant d'effectuer des placements. La valeur des parts et le rendement des placements peuvent fluctuer.

ÉCONOMIE

Le CRTC s'apprête à examiner les règles de circulation sur l'inforoute

ROBERT DUTRISAC
LE DEVOIR

Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) entamera lundi son audience publique sur l'autoroute de l'information, un exercice qui l'amènera à revoir les chasses gardées respectives de la téléphonie et de la câblodistribution, tout comme la frontière qui sépare télédiffusion et télécommunications.

Au cours de cette audience qui élaborera sur les inforoutes de demain ainsi que sur son cadre réglementaire et concurrentiel, le CRTC entendra 84 représentations et a d'ailleurs reçu, depuis l'automne dernier, 950 observations écrites. L'audience doit durer quatre semaines pour se terminer le 31 mars.

Parmi les questions fondamentales sur lesquelles le Conseil se penchera et qui sont extrêmement importantes pour l'industrie et pour les citoyens, on note les problématiques de la concurrence, du contenu

canadien et de l'accessibilité pour l'ensemble des citoyens.

Selon un consultant qui participe à l'audience, la rumeur veut que le CRTC livre son rapport très rapidement, soit à la fin avril ou à la mi-mai. «Ce n'est pas une audience qui va déboucher sur une décision», prévient-il. Le CRTC fera état des positions des parties, des consensus qui se dégageront, et définira les problématiques, estime l'expert interrogé.

«Concurrence durable»

«La concurrence durable exige-t-elle au moins deux infrastructures de distribution (celles des compagnies de téléphone et des câblodistributeurs)?», se demande le CRTC dans un document dévoilé hier et qui donne un aperçu des questions qui seront abordées.

Si tel est cas, le CRTC se demandera s'il y a lieu de consentir aux câblodistributeurs une période de transition où ils obtiendraient une protection contre la concurrence des compagnies de téléphone dans le

champ de la télédiffusion.

L'organisme réglementaire cherchera à cerner quels types d'infrastructures pourraient convenir à des régions densément peuplées ainsi qu'à des régions à très faible densité de population.

En outre, comme «il est peu probable que l'autoroute de l'information s'étende à toutes les régions du Canada si elle est offerte selon des principes purement commerciaux», le CRTC se demandera s'il faut prévoir un engagement financier de l'État ou la création d'un fonds privé afin d'assurer un service à l'ensemble de la population.

Sur le plan du contenu, le CRTC voudra savoir si le pays pourra assurer sa souveraineté et conserver ses objectifs culturels dans un contexte concurrentiel. Il pourrait se prononcer sur l'opportunité de modifier les deux lois qu'il applique, la Loi sur les télécommunications et celle sur la radiodiffusion, compte tenu du nouveau contexte introduit par les inforoutes.

Sans Honk-Kong, Air Canada sera pénalisée par l'«open skies»

GÉRARD BÉRUBÉ
LE DEVOIR

Sans un rétablissement de l'équité qui lui ouvrirait l'accès aux riches marchés de Hong Kong et de la Chine, Air Canada peut difficilement prétendre à bénéficier de la nouvelle répartition des routes internationales. Perdant de son pouvoir dans un nouveau contexte de ciel ouvert, le déséquilibre provoqué par la nouvelle politique d'Ottawa en matière de routes internationales, en confirmant le monopole de Canadien sur les liaisons à croissance de l'Asie, vient désavantager Air Canada.

Ce constat est évident depuis que le gouvernement fédéral, cédant au lobby de l'Ouest, a retiré in extremis de sa nouvelle politique le volet de la désignation multiple sur les routes du Pacifique et ce, tout en permettant à Canadien de gruger des parts de marché aux États-Unis. L'agence américaine d'évaluation du crédit Standard & Poor's l'a également souligné d'un grand trait en annonçant le maintien de la cote sur la dette non garantie d'Air Canada à double BB, mais en faisant passer sa perspective de stable à négative.

Sans impact financier, cet ajuste-

ment de S&P vient tout de même témoigner des effets de cette inéquité pratiquée par Ottawa dans son nouveau partage du ciel. L'agence américaine est catégorique: «L'«open skies» offrira, à Air Canada, d'importantes possibilités en termes d'accroissement de ses revenus. Mais la position dominante du transporteur sur ce marché sera affaiblie, et ses rendements pourraient être touchés, par l'ajout de capacités dans un environnement plus concurrentiel.» L'accord bilatéral sera synonyme de plus de revenus, mais à des rendements moindres.

Reconnaissant l'amélioration de la structure financière du transporteur, S&P vient ainsi contredire ceux qui, du côté politique, s'en remettent au retour à la rentabilité d'Air Canada pour soutenir le statu quo et perpétuer le monopole de Canadien International sur le marché en croissance de l'Asie. Perdant la guerre des lobbies sous l'offensive d'un Canadien International jouant à fond de train la carte du clivage Est-Ouest, la position d'Air Canada s'en trouve «affaiblie», insiste S&P, subissant désormais l'assaut tant des transporteurs américains que canadiens sur ses routes transfrontalières, sans contrepartie aucune.

XXM	TSE-300	DOW JONES	\$ CAN	OR
+11,46	+15,83	9,68	-0,17	-0,20
2029,37	4097,04	3989,61	71,09	376,50

EN BREF

MINES D'OR GRECQUES ADJUGÉES À UNE SOCIÉTÉ CANADIENNE

Athènes (AFP) — Le gouvernement grec a décidé d'accorder à la société canadienne TVX Gold l'exploitation des mines d'or de Cassandra (nord du pays), a annoncé hier le ministre adjoint à l'Industrie, Christos Rokofyllos. Selon un accord de principe dont la signature doit intervenir ultérieurement, la firme canadienne a offert 11 milliards de drachmes (47,8 millions\$) pour l'achat des mines, contrôlées par l'État, et s'est engagée à investir 204 millions\$ en deux ans, a-t-il dit. Il s'agit, selon lui, «du plus gros investissement privé de ces dernières dizaines d'années en Grèce». La capacité de production des mines, actuellement exploitées pour l'extraction de divers minéraux sulfureux, est d'environ 5 tonnes d'or par an. Les réserves sont estimées de 128 à 160 tonnes à raison de 8 à 10 grammes d'or par tonne de minerai, selon un haut fonctionnaire du ministère grec.

DEHAENE-SWISSAIR PAYERA 300 MILLIONS \$ POUR SABENA

Bruxelles (Reuters) — Le premier ministre belge Jean-Luc Dehaene a confirmé que la compagnie aérienne suisse Swissair était prête à payer 6 milliards de francs belges (300 millions\$) pour une participation de 49% dans la Sabena. Le rachat par Air France, qui détient directement et indirectement 37,5% de la compagnie belge, est encore en négociation, a-t-il ajouté.

La CIBC enregistre un revenu semestriel record

Celui de la Laurentienne est en hausse de 8,3 %

PRESSE CANADIENNE

La Banque CIBC a annoncé un revenu record de 255 millions\$, ou 1,03\$ par action pour le premier trimestre terminé le 31 janvier, soit une augmentation de 41 millions\$ ou 19% par rapport à la même période l'an dernier où les bénéfices se chiffraient à 214 millions\$ ou 86 cents par action. Les revenus sont demeurés soutenus à la Banque pour les particuliers et les entreprises au premier trimestre, ce qui a amplement contrebalancé les revenus plus faibles de CIBC Wood Gundy imputables au ralentissement du marché de la dette et du marché

boursier nord-américains. Les principaux ratios de rendement de la Banque CIBC se sont améliorés considérablement au cours du premier trimestre. Le rendement des capitaux propres a grimpé à 13% comparativement à 11,6% pour la même période l'an dernier. Le rendement de l'actif a aussi augmenté, passant de 0,59% à 0,66%.

De son côté la Banque Laurentienne a annoncé hier un revenu net de 10,2 millions\$, une augmentation de 0,8 millions\$ ou 8,3% par rapport au premier trimestre de 1994. Le revenu net par action ordinaire est de 0,49\$, comparativement à 0,44\$ au trimestre

correspondant de l'an dernier. L'amélioration de la rentabilité, selon le communiqué émis par l'institution financière, résulte surtout de la croissance de 16% des autres revenus et de la réduction de 20% des pertes sur prêts.

Le portefeuille de prêts de la banque, qui atteint 8,8 milliards\$, a progressé de 401 millions depuis un an; l'essentiel de cette croissance provient de l'acquisition des activités de détail de Manulife Bank en octobre 1994. La réduction des liquidités, valeurs mobilières et autres éléments d'actif, surtout reliée aux opérations de trésorerie, a contrebalancé cette croissance, signale la banque.

OCCASION D'AFFAIRES



La santé, la liberté et l'indépendance financière

Réalisez vos rêves et atteignez vos objectifs avec CELL TECH, une compagnie solide en pleine expansion, établie depuis 1982

(514) 345-5637 (message enregistré 24 h)

KRAFT CANADA INC.



Stephan C. Warley



André Charland

M. Douglas A. Smith, président, Kraft Canada Inc. (anciennement Kraft General Foods Canada Inc.), a le plaisir d'annoncer la nomination de M. Stephan C. Warley au poste de directeur général, Ventes au détail, région du Québec.

En plus de diriger et d'animer l'équipe des ventes du Québec, M. Warley verra à l'orientation stratégique du rôle de l'entreprise dans le secteur de l'alimentation au détail en axant tout particulièrement ses efforts sur la qualité du partenariat avec les détaillants en alimentation du Québec.

Fort de ses 16 années d'expérience dans l'alimentation pour le compte de Kraft Canada, dont quatre ans au Québec, M. Warley a déjà su établir une solide réputation au sein de l'industrie québécoise de l'alimentation au détail. M. Warley prend la relève de M. André Charland qui se retire après 37 années au service de l'entreprise et du secteur de l'alimentation. M. Douglas A. Smith tient à reconnaître la contribution exceptionnelle de M. Charland au cours de ces années.

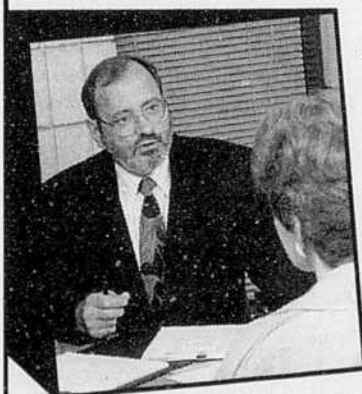
Kraft Canada Inc. est chef de file au Québec et au Canada dans la préparation et la distribution de produits d'alimentation sous emballage de marque reconnues telles que Kraft, les cafés Maxwell House et Nabob, les céréales Post et Nabisco, la sauce à salade Miracle Whip, les boissons Kool-Aid et Tang.

Centre de perfectionnement

HABILETÉS DE DIRECTION
LA SUBJECTIVITÉ DU DIRIGEANT
ET LA DIRECTION DES PERSONNES

27, 28 et 29 mars 1995 - 9h à 17h

Ce programme, dont l'approche est essentiellement pratique, vous permet de structurer votre capacité d'analyse de différentes situations de gestion. Expérimentez des savoir-faire et des attitudes portant sur les relations supérieur-subordonné, la gestion des réactions de résistance et d'hostilité, les conflits, la conduite de réunions... Voyez comment gérer d'une façon qui vous soit authentique.



Animateur

M. Laurent Lapierre
M.B.A., HEC - Montréal,
Ph.D. (Management), McGill

Professeur titulaire à l'École des HEC, M. Lapierre s'intéresse particulièrement à l'influence de la personnalité des gestionnaires sur la performance et la rentabilité de leur entreprise ainsi qu'aux comportements de succès et d'échec dans l'exercice de la direction.

Prochaines dates
24, 25 et 26 avril 1995Le Centre de perfectionnement
de l'École des Hautes Études Commerciales

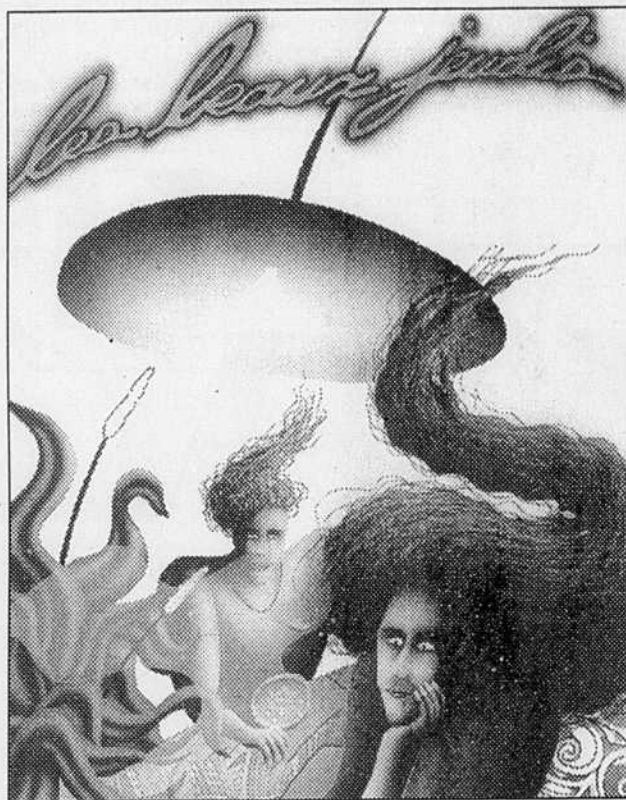
(514) 340-6001

SUR MESURE

Ce programme peut être adapté et offert dans votre entreprise. Contactez-nous.

Le 9 mars 1995 de 8 h à 10 h

au local J-M100

du pavillon Judith-Jasmin de l'UQAM
au 405, rue Sainte-Catherine Est

Petit déjeuner-causerie

Pierre Fortin

professeur au département
des sciences économiques de l'UQAM

et

Pierre Paquette

secrétaire général de la CSN

« Les enjeux de la formation
universitaire dans le contexte prévisible
de l'économie et de l'emploi »

R.S.V.P. : 987-3031



Université du Québec à Montréal

AIDER LE MONDE
MOT À MOTL'autonomie grâce à l'alphabétisation
dans le monde en développement
1-800-661-2633

UNIVERCITÉ



RÉSIDENCES



DE PRESTIGE

985-3322

BORD DU FLEUVE
À MONTRÉALMaison spacieuse et élégante. Construction 1991.
14 pièces. Court racketball intégré.
Prix demandé: 1 495 000 \$

Tél.: 640-1001

Fax: 640-6460



SAINT-LAMBERT

Magnifique cottage, terrain de 11,000 pi. ca., 13 pièces,
4 + 1 ch.c., 3 s/bains, 2 foyers, planchers bois franc,
bureau. Grande terrasse et piscine creusée. Idéal pour
famille recherchant espace et confort à prix raisonnable.
Visite sur rendez-vous.

Propriétaire: 672-4072 (soir et fin de sem.)



VAUDREUIL-SUR-LE-LAC

Superbe domaine
Près 2 acres de terrain avec 163 pi. de façade sur Lac des Deux-
Montagnes. Allée circulaire, garage triple chauffé, piscine creusée,
court tennis, magnifique terrasse, rampe d'accès pour bateau et
aménagement paysager des plus surprenants. 699 000 \$. (K-691)
Kerry Lawlor, agent immobilier agréé, CPI Vaudreuil courtier immobilier
455-5747SUPERBE BORD DE L'EAU
ST-DENIS-SUR-RICHELIEUMagnifique maison, site enchanteur. 2e propriété avec
entrepôt 225 pi. x 45 pi. Terrain 250 000 pi. ca. Prix réduit
de 348 000 \$ à 255 000 \$ pour les 2 propriétés.
Excellente occasion!

Propriétaire: N. Venne (514) 963-2053

ÉCONOMIE

Les banques centrales s'avèrent impuissantes devant la chute du dollar américain

Le billet vert est tombé à son plus bas niveau depuis 1945 à 94,25 yen

PATRICK BAERT
AGENCE FRANCE PRESSE

Londres — Une quinzaine de banques centrales sont intervenues à plusieurs reprises depuis jeudi soir sur les marchés des changes pour tenter de regonfler le dollar tombé à des niveaux critiques contre le mark et le yen, mais ces interventions n'ont fait qu'accentuer la chute du billet vert.

«Le sentiment du marché est tel à l'égard du dollar qu'intervenir dans ces conditions revient à agiter un chiffon rouge devant un taureau», a commenté Mark Geddes, analyste à la banque Midland Global Markets.

Les interventions des banques centrales ont démarré jeudi soir sur le marché américain avec des achats massifs de dollars effectués par la Banque du Japon, relayée par la Réserve fédérale américaine (Fed). La Banque du Japon a continué à soutenir les cours pendant la nuit sur les places asiatiques, sans pouvoir empêcher le dollar d'afficher de nouveaux records de baisse.

Hier matin, les cambistes ont poursuivi la stratégie consistant à «profiter des interventions des banques centrales pour vendre le dollar à de meilleurs niveaux», selon M. Geddes. Les cambistes de New York ont fait de même à leur retour en début d'après-midi.

Entre-temps, les banques centrales allemande, suisse, française, autrichienne, britannique, espagnole, finlandaise, suédoise, belge, néerlandaise, portugaise, italienne et danoise ont mené trois vagues d'interventions concertées en faveur du dollar, avec l'appui de la Fed pour une dernière opération dans l'après-midi.

Peine perdue: le dollar tombait à son plus bas niveau depuis 1945 contre le yen à 94,25 yen. Face au mark, il revenait à son cours le plus faible depuis deux ans et demi à 1,4325 DM, pas très loin de son record historique du 2 septembre 1992 à 1,3860 DM.

Sans qu'un événement précis ne vienne bousculer les devises, les

analystes rappelaient que le dollar était victime d'un mouvement généralisé du marché en direction des monnaies considérées comme refuge telles que le mark, le yen et le franc suisse.

Les craintes de crise financière généralisée pèsent sur la monnaie américaine depuis la crise mexicaine, la faillite de plusieurs collectivités locales américaines et plus récemment la banqueroute de la banque britannique Barings.

«Le sentiment du marché est tel à l'égard du dollar qu'intervenir dans ces conditions revient à agiter un chiffon rouge devant un taureau»

Selon Peter Wood, cambiste à la Bank of Boston, la flambée du yen a été en outre provoquée par des rumeurs selon lesquelles les investisseurs japonais rapatrient massivement leurs fonds pour gonfler leurs résultats à l'approche de la fin de l'exercice budgétaire le 31 mars.

Pour Mark Geddes, les interventions ont peu de chances d'être efficaces si elles ne s'accompagnent pas d'un changement de politique monétaire.

«Comme le marché n'est pas encore à court de dollars et que le sentiment reste négatif à l'égard du billet vert, il y a peu de chances de voir le dollar s'apprécier».

La Fed était parvenue par ses interventions à soutenir le dollar de façon plus durable en novembre dernier en agissant seule, mais cette action s'était accompagnée d'un relèvement des taux d'intérêt américains. Cette fois, aucune hausse des taux n'est à attendre de la part de la Fed dans les semaines qui viennent,

estiment les analystes.

La Banque de France était considérée par certains opérateurs comme l'une des acheteuses «les plus agressives». Des cambistes ajoutaient que cette banque centrale achetait vraisemblablement aussi des francs contre des marks, ce qui constituerait sa première intervention en faveur de sa devise depuis la crise de l'été 1993.

La Banque d'Espagne serait elle aussi intervenue pour acheter des pesetas, outre des dollars, afin de soutenir sa devise.

Pendant ce temps, la stabilisation des principaux indicateurs économiques en janvier confirme le ralentissement de la croissance. L'indice composite des principaux indicateurs économiques, est resté inchangé en janvier aux États-Unis, a annoncé hier le département du Commerce, et sa stabilisation au cours des trois derniers mois préfigure un ralentissement de la croissance économique à venir.

Les analystes de Wall Street s'attendaient à cette stabilisation de l'indice composite, qui est censé préfigurer l'évolution de la conjoncture dans les six à neuf mois qui suivent.

Trois mouvements mensuels consécutifs de ce baromètre dans le même sens sont censés donner une bonne indication de la direction de l'économie au cours des prochains mois.

Les reculs de l'indice en novembre et décembre ainsi que son niveau inchangé en janvier constituent un autre signe de ralentissement du rythme soutenu de la croissance économique en 1994 (plus 4,6 % au quatrième trimestre en rythme annuel) sous l'effet des sept resserrements de la politique monétaire de la Réserve fédérale depuis un an.

La production industrielle et les ventes de détail ont également fléchi ces derniers mois. Et malgré une hausse des ventes de logements neufs en janvier, les ventes de logements ont en revanche commencé à baisser, soulignent les analystes.

Les taux hypothécaires repassent sous le seuil psychologique de 10 %

Toronto (PC) — Une baisse en rafale des taux d'intérêt, dans la foulée du dépôt du budget fédéral, a ramené la plupart des taux hypothécaires sous la barre des 10 %, un «seuil psychologique» crucial pour l'industrie domiciliaire.

La tendance à la hausse des taux d'intérêt est en train d'être renversée, a estimé Tom Alton, président de la Société d'hypothèques de la Banque de Montréal, jeudi.

Cette baisse, annoncée mercredi et jeudi par les principales institutions, ramène les taux à leurs niveaux de la fin de 1994. On peut maintenant contracter une hypothèque de cinq ans à un taux de 9,875 %, au lieu de 10,25 %. Pour une hypothèque de 100 000 \$, amortie sur 25 ans, cela équivaut à des mensualités de 886 \$, soit environ 25 \$ de moins par mois qu'avec un taux de 10,25 %.

Une analyste du marché immobilier, Mary McDonough, expliquait que l'an dernier, les gens se sont habitués à payer des taux inférieurs à 10 %. Quand ils ont vu des taux dans les deux chiffres, ils ont préféré attendre. Comme les craintes de hausses d'impôt ont été éliminées avec le dépôt du dernier budget fédéral, cela ajoutera encore à l'attrait exercé par les taux d'intérêt, estime M. Alton.

M. Bruce Shirreff, vice-président aux hypothèques pour la Banque Toronto-Dominion, croit lui aussi que la situation n'est pas aussi volatile qu'elle l'était il y a quelques semaines.

Les consommateurs ne devraient cependant pas s'attendre à voir descendre les taux aus-

si bas qu'ils l'étaient l'an dernier, à la même époque, alors qu'ils avaient dégringolé à des niveaux records.

Plusieurs acheteurs privilégiés des hypothèques à long terme, à des taux légèrement plus élevés, pour s'assurer d'une certaine tranquillité d'esprit au lieu d'avoir à s'inquiéter des effets du prochain référendum au Québec, ou, en Ontario, de l'impact des prochaines élections provinciales, prédit Mme McDonough.

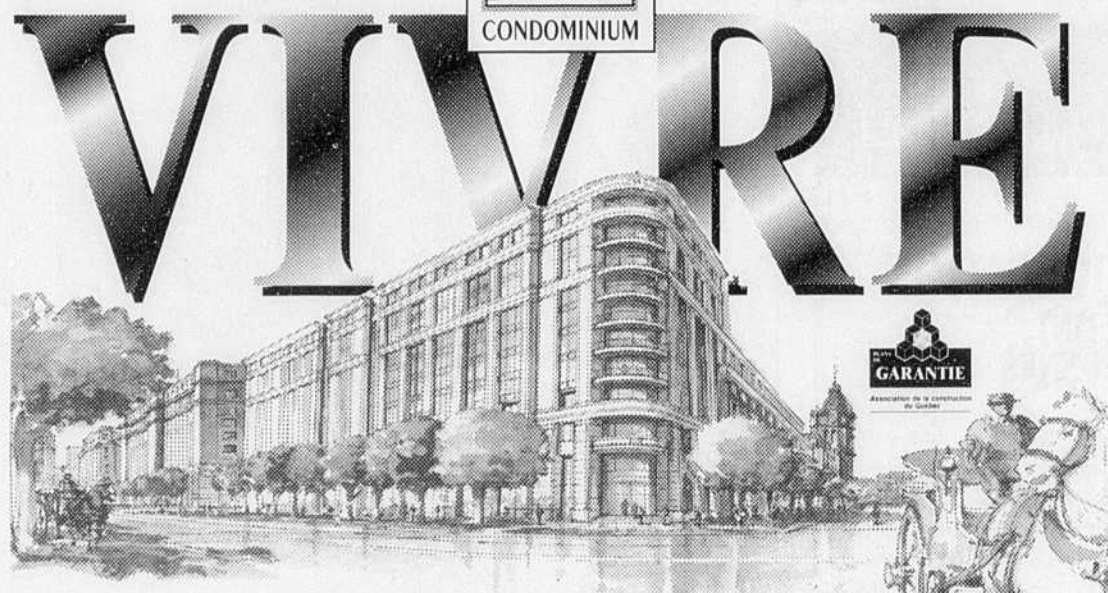
On a attribué à la hausse des taux d'intérêt de l'an dernier la chute du marché de la vente de maisons. Rien n'indique qu'il y aura une reprise soudaine des ventes, cette année, même si les taux hypothécaires moins élevés pourront ramener plusieurs acheteurs potentiels sur le marché, a estimé Don Lawby, le président de Century 21.



PHOTO ARCHIVES

On a attribué à la hausse des taux d'intérêt de l'an dernier la chute du marché de la vente de maisons.

Superbes condominiums
Neufs
Rue Beaudry
1200 pieds carrés
2 chambres
Grand solarium
Grand jardin
Terrasse
Foyer
Planchers de bois franc
Système d'alarme
44 pieds de façade
Crédit de taxes: 10 000 \$
89 000 \$
Tél.: 942-7771



... une incomparable qualité de vie urbaine

Situé dans un voisinage de grande qualité, face au Vieux-Port, le «1 McGill» vous offre l'accès facile au centre des affaires et aux loisirs. Vous apprécierez sans aucun doute les installations du Vieux-Port et la proximité de la piste cyclable et des sentiers pédestres.



« Dans le Vieux-Montréal, la vie en condominium prend toute sa signification : la proximité du travail, des loisirs et des grands espaces. »

ROBERT DUBOIS SPÉCIALISTE EN HABITATION

Suite au succès de la phase 1, la phase 2 est présentement en construction pour occupation dès juillet 1995.

Des unités de 2 et 3 chambres et des penthouses sont encore disponibles avec stationnement intérieur.

Admissible au crédit de taxes de 10 000 \$.

CENTRE D'EXPOSITION ET DE VENTE, 711, rue de la Commune Ouest, Montréal (Québec) H3C 1X6
lundi au vendredi : 11 h à 19 h, samedi et dimanche : 12 h à 17 h

Tél.: (514) 392-9191

Une réponse à des besoins bien contemporains

«Le Jardin du Fort» En plein centre-ville



Pierre de Villard

Condominium
Le Jardin du Fort
2055, rue du Fort
Montréal
Tél.: 932-8000
Métro: Atwater ou
Guy

Accueil:
du lundi au jeudi
de 11 h à 19 heures
Le samedi
et le dimanche
de 13 h à 17 heures
Fermé le vendredi

Madame, Monsieur,

Avez-vous déjà pensé à investir pour votre «qualité de vie» en achetant comme pied-à-terre ou résidence principale un appartement dans un petit immeuble neuf, bordant un agréable jardin en plein centre-ville de Montréal?

Si vous êtes de ceux qui aiment la tranquillité tout en souhaitant être proche de l'activité du centre-ville, de ses restaurants, de ses boutiques, de ses musées ou de son centre d'affaires, venez nous voir!

Si vous êtes fatigués de la circulation ou des allées et venues en hiver sur des routes difficiles, venez nous voir!

Si vous imaginez votre nid douillet dans un immeuble élégant et fonctionnel, dans un quartier tranquille mais aussi à deux pas de tous les services, venez nous voir!

Nous avons, comme vous, pensé à tout cela et sommes heureux de pouvoir vous présenter au «Jardin du Fort» un condominium qui réunit beaucoup des qualités que vous recherchez. Nos prix de pré-construction varient de 59 500 \$ à 149 500 \$ * en fonction des différents modèles que nous présentons.

Nous sommes certains que vous serez intéressés.

En attendant votre visite, toute mon équipe et moi-même vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de notre entier dévouement.

* taxes en sus, admissibles au Crédit Proprio, subvention de taxes foncières jusqu'à 10 000 \$.

Pierre de Villard,
président



SECID Canada Inc.

2055, rue du Fort, app. 4 - Montréal Tél.: (514) 932-8000

CÔTÉ COUR

CÔTÉ JARDIN

Canal
Lachine

Tout le plaisir de vivre en ville!

Prével 989-8336

Citadines
sur
Berges

PHASE 2

La piste cyclable, l'eau,
la verdure, le calme.
Le marché Atwater, le métro...
l'énergie du centre-ville!

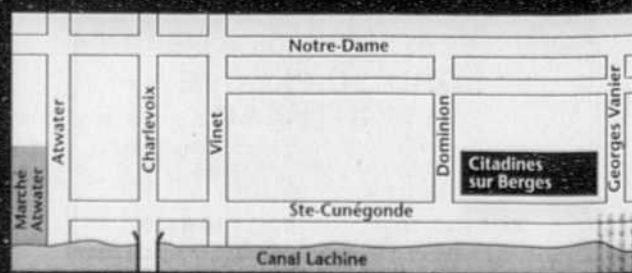
PISCINE • GARAGE INTÉRIEUR PRIVÉ • FOYER

MAISONS DE VILLE SUR 3 ÉTAGES
199 000 \$ toutes taxes incluses

Toit-terrasse • bureau • 3 salles d'eau
2 ou 3 chambres

MAISONS DE VILLE SUPERPOSÉES
135 000 \$ toutes taxes incluses • 2 chambres

159 000 \$ toutes taxes incluses • 3 chambres



Lun., mar., mer., de 12h à 18h, jeudi sur rendez-vous. Sam., dim., de 12h à 17h.

Avis de la Commission des transports du Québec



Commission des transports du Québec

La Commission a regroupé, sous différentes rubriques, les avis qu'elle doit donner conformément à la Loi sur le camionnage (L.Q. 1987, c.97), la Loi sur les transports (L.R.Q. c. T-12), la Loi sur le transport par taxi (L.R.Q. c. T-11), la loi sur les chemins de fer (L.Q. 1993, C.75) et aux règlements qui en découlent. Ces avis contiennent les natures de demandes introduites à la Commission qui requièrent une publication, les avis que la Commission donne de son propre chef ainsi que les informations qui intéressent les demandeurs ou les titulaires de permis.

Les rubriques sont classées, lorsqu'il y a des avis à donner, comme suit: autobus, taxi, «camionnage local, intraprovincial», camionnage en vrac, maritime, ferroviaire, avis divers et information générale.

Toute opposition ou intervention qui peut être faite selon les règles doit l'être dans le délai indiqué dans la rubrique et signifié au requérant.

Le texte complet d'une demande ou d'un avis peut être consulté à la Commission durant les heures régulières d'ouverture des bureaux.

AUTOBUS

Délai d'opposition ou d'intervention:
10 jours de la publication

Q95-00482-5
TRANSPORT LA CHAUDIÈRE INC.
5336, av. du Maréchal Joffre
Charny (Québec)
GPX 3C7
PROCUREUR: POTHIER, DELISLE (avocats)
MAINTIEN DE PERMIS — ACQUISITION D'INTÉRÊTS
3-Q-000477-001D
Transport scolaire
3-Q-000477-002D
Transport scolaire
3-Q-000477-003D
Transport scolaire
3-Q-000477-004D
Transport scolaire
3-Q-000477-005B
Transport scolaire

AUTOBUS

Délai d'opposition ou d'intervention:
21 jours de la publication

M95-00631-3
LES AUTOBUS DU VILLAGE INC.
65, rue Thibault
Buckingham (Québec)
J8L 3Z1
PROCUREUR: FLYNN, RIVARD (avocats)
DEMANDE DE PERMIS
DEMANDE DE PERMIS
TERRITOIRE: Duhamel, Montebello, Montpellier, Namur, Notre-Dame-de-la-Parix, Ripon (CT et V), Saint-Émile-de-Suffolk, Saint-Sixte, Thurso
HORAIRE ET FRÉQUENCE: Sur demande
CLIENTÈLE: Groupes de personnes exclues
CATEGORIES D'AUTOBUS: A2, A3, A4, A5, A6, A7
CONDITIONS ET RESTRICTIONS: L'utilisation d'autobus de catégorie 2 est restreinte à des autobus construits sur châssis de camion dont le moteur ne fait pas saillie à l'avant.
DURÉE: 5 ans à compter de la décision.

Q95-00471-8
2751-9024 QUÉBEC INC.
4825, St-Roch
Drummondville (Québec)
J2B 6V4
PROCUREUR: FLYNN, RIVARD (avocats)
RENOUVELLEMENT DE PERMIS
9-Q-000976-001A
TRANSPORT SCOLAIRE
TERRITOIRE: De la polyvalente du Rocher, du pavillon d'enseignement professionnel de Grand-Mère, du séminaire Ste-Marie et de la polyvalente des Chutes, tous situés dans les municipalités de Grand-Mère et Shawinigan, pour le transport d'étudiants le midi à leur domicile situé dans les trois municipalités suivantes: Lac-à-la-Tortue, St-Georges et Grand-Mère.
PARCOURS: Sujet aux règlements municipaux.
HORAIRE ET FRÉQUENCE: Départ vers 11 H 40 - Retour vers 12 H 55.
Tous les jours du calendrier scolaire.
CLIENTÈLE: Étudiants des quatre écoles précitées.
CATEGORIES D'AUTOBUS: A5, A6
DURÉE: 5 ans à compter de la décision

TAXI

Délai d'opposition ou d'intervention:
10 jours de la publication

M95-00607-3
Khouri, Mounir
1480, de Salaberry, app. 18
Montréal (Québec)
H3M 1J9
ET DEMANDEUR-CÉDANT
Khouri, Elie
301, Deguire, app. 736
Saint-Laurent (Québec)
H4N 1P9
TRANSFERT DE PERMIS
1-M-216691-001A
CATÉGORIE AGGLOMÉRATION
DANS LE TERRITOIRE DE:
AGGLOMÉRATION A11 Montréal

M95-00616-4
Nazm, Davoud
8412, Av. Des Rapides
Lasalle (Québec)
H8P 2V7
ET DEMANDEUR-CÉDANT
Mohammadi, Houshang
17122 Brunswick Blvd
Kirkland (Québec)
H9J 1K8
TRANSFERT DE PERMIS
7-M-215242-001A
CATÉGORIE AGGLOMÉRATION
DANS LE TERRITOIRE DE:
AGGLOMÉRATION A11 Montréal

M95-00620-6
Paulhus, Suzanne
240, rue Briggs ouest
Longueuil (Québec)
J4J 1P9
ET DEMANDEUR-CÉDANT
Tremlay, René
1534, rue Langevin
Saint-Hubert (Québec)
J4T 1X7
TRANSFERT DE PERMIS
1-M-214589-001A
CATÉGORIE AGGLOMÉRATION
DANS LE TERRITOIRE DE:
AGGLOMÉRATION A02 Longueuil

M95-00623-0
Joseph, Jehrada
4208, 44ième Rue
Montréal (Québec)
H12 1R1
ET DEMANDEUR-CÉDANT
Manier, Claude
1528, Valois
Montréal (Québec)
H1W 3L9

TRANSFERT DE PERMIS
3-M-211518-001A
CATÉGORIE AGGLOMÉRATION
DANS LE TERRITOIRE DE:
AGGLOMÉRATION A11 Montréal

M95-00635-4
Kiwan, Azar
23, Émond
Gatineau (Québec)
J8V 2K2
PROCUREUR: CÉCYRE, DUPUIS, LA-FRENIÈRE & ASSOCIÉS
ET DEMANDEUR-CÉDANT
Nicolas, Fouad
410, Boul. Gréber, App. 119
Gatineau (Québec)
J8T 6P2
TRANSFERT DE PERMIS
9-M-216370-002A
CATÉGORIE AGGLOMÉRATION
DANS LE TERRITOIRE DE:
AGGLOMÉRATION A55 Gatineau

M95-00646-1
GABRIEL LAMARRE ENR.
11824, Pierre Baillargeon
Montréal (Québec)
H1E 2E4
PROCUREUR: Ma T. Van Nguyen
ET DEMANDEUR-CÉDANT
Bellanti, Jean-Louis
6440, Maurice Duplessis, App. 6
Montréal-Nord (Québec)
H1G 1Z1
TRANSFERT DE PERMIS
1-M-210793-001A
CATÉGORIE AGGLOMÉRATION
DANS LE TERRITOIRE DE:
AGGLOMÉRATION A11 Montréal

M95-00661-0
Carpentier, Gérard
1099, Joseph Janot, app. 6
Montréal (Québec)
H1A 4X7
ET DEMANDEUR-CÉDANT
Nugent, Gaëtan
1, pl. des Chevalins
Le Gardeur (Québec)
J5Z 3S1
TRANSFERT DE PERMIS
3-M-214082-003A
CATÉGORIE AGGLOMÉRATION
DANS LE TERRITOIRE DE:
AGGLOMÉRATION A05 Est de Montréal

M95-00668-5
Roosevelt, Dory
2547, boul. Henri-Bourassa est, app. 4
Montréal (Québec)
H2B 1V3
ET DEMANDEUR-CÉDANT
Del Santo, François
13171, rue Victoria
Montréal (Québec)
H1A 1M9
TRANSFERT DE PERMIS
5-M-214106-003A
CATÉGORIE AGGLOMÉRATION
DANS LE TERRITOIRE DE:
AGGLOMÉRATION A05 Est de Montréal

Q95-00469-2
ELFOR INC.
975, Verreault
Charlebourg (Québec)
G1G 2R4
PROCUREUR: Me Alain Fecteau
ET DEMANDEUR-CÉDANT
Faguy, Roger
1430, rue de Calais
Val-Bélair (Québec)
G3K 1J2
TRANSFERT DE PERMIS
0-Q-205210-001A
DANS LE TERRITOIRE DE:
L'agglomération Québec (A-36)

Q95-00493-2
Ouellette, Jean
200, rue des Géraniums, app. 8
Sainte-Marthe-du-Cap (Québec)
J8T 8E1
ET DEMANDEUR-CÉDANT
Grégoire Bernard
641 Parent
Trois-Rivières-Ouest (Québec)
G9A 2Y5
TRANSFERT DE PERMIS
0-Q-200992-004A
DANS LE TERRITOIRE DE:
L'agglomération de Trois-Rivières (A-40)

Q95-00504-6
Garneau, Roger
2770, Bergemont, app. 2
Québec (Québec)
G1J 3T7
PROCUREUR: CÔTÉ TASCHEREAU
SAMSON DEMERS
ET DEMANDEUR-CÉDANT
Mailoux, Lise
2770, Bergemont, App. 2
Québec (Québec)
G1J 3T7
TRANSFERT DE PERMIS
0-Q-205335-001A
DANS LE TERRITOIRE DE:
L'agglomération Québec (A-36)

Q95-00506-1
Castello, Orlando
(LIMOUSINE ORLANDO)
1947, St-Philippe
Trois-Rivières (Québec)
G9A 4V4
ET DEMANDEUR-CÉDANT
LIMOUSINE A.G.T. TRANSPORT INC.
455, Jacques-Cartier
Trois-Rivières-Ouest (Québec)
G9B 1C8
TRANSFERT DE PERMIS
3-Q-205449-001A
SERVICE SPÉCIALISÉ LIMOUSINE DE
GRAND LUXE
DANS LE TERRITOIRE DE:
La Province de Québec (105092)

TAXI

Délai d'opposition ou d'intervention:
21 jours de la publication

Q95-00512-9
Courbron, Paul
4, Bois Francs
Cabano (Québec)
G0L 1E0
DEMANDE DE PERMIS
CATÉGORIE RÉGION
DANS LE TERRITOIRE DE:
LA RÉGION DE Cabano (201305)
FORMÉE DES MUNICIPALITÉS DE:
Cabano (13070)
Saint-Louis-du-Hal-Hal (13080)

CAMIONNAGE LOCAL ET INTRAPROVINCIAL

Ces avis sont donnés en vertu de la partie III de la Loi de 1987 sur les transports routiers (S.C. 1987, C.35) et de la Loi sur le camionnage (L.R.Q., C. C. 51).

La Commission délivrera la licence de camionnage intraprovinciale, ou le permis de camionnage, à moins qu'une personne opposée ne la convainque que l'exploitation de l'entreprise visée est susceptible de nuire à l'intérêt public.

Le délai de l'opposition qui doit être écrite et assermentée est de 21 jours de la publication.

Avis est aussi donné que la Commission entendra la personne opposée ou son procureur sur la recevabilité de son opposition.

Pour un dossier de Montréal (M) à Montréal mardi le 4 avril 1995 à 10h00.

Pour un dossier de Québec (Q) à Québec jeudi le 6 avril 1995 à 10h00.

M95-00596-8
9013-1152 QUÉBEC INC.
105 Route 214
Milan (Québec)
GOY 1E0
DEMANDE DE LICENCE
TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
BIENS TRANSPORTÉS: Groupe 32: meubles et autres biens usagés, Groupe 35: marchandises générales
TERRITOIRES DEMANDÉS: Toutes les M.R.C., les territoires, et les Communautés Urbaines

M95-00601-6
9012-3662 QUÉBEC INC.
9299 Maurice Duplessis, suite 4
Montréal (Québec)
H1E 6P2
DEMANDE DE PERMIS
TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
BIENS TRANSPORTÉS: Groupe 7: produits du pétrole et du charbon, Groupe 26: matériel d'usage militaire, Groupe 32: meubles et autres biens usagés, Groupe 35: marchandises générales
TERRITOIRES DEMANDÉS: Toutes les M.R.C., les territoires, et les Communautés Urbaines

M95-00605-7
620, Notre-Dame, C.P. 1409
Berthierville (Québec)
J0K 1A0
DEMANDE DE PERMIS
TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
BIENS TRANSPORTÉS: Groupe 32: meubles et autres biens usagés, Groupe 35: marchandises générales
TERRITOIRES DEMANDÉS: Toutes les M.R.C., les territoires, et les Communautés Urbaines

M95-00614-9
Bourdon, René
(Aarion Déménagement)
694, Dollard #1
Longueuil (Québec)
J4K 4M4
DEMANDE DE PERMIS
TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
BIENS TRANSPORTÉS: Groupe 32: meubles et autres biens usagés, Groupe 35: marchandises générales
TERRITOIRES DEMANDÉS: Toutes les M.R.C., les territoires, et les Communautés Urbaines

M95-00618-0
Flcury, Gilles
(Accès Déménagement Gilles Flcury)
259, Boulevard L'Assomption
Repentigny (Québec)
J6A 1B4
DEMANDE DE PERMIS
TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
BIENS TRANSPORTÉS: Groupe 32: meubles et autres biens usagés, Groupe 35: marchandises générales
TERRITOIRES DEMANDÉS: Toutes les M.R.C., les territoires, et les Communautés Urbaines

M95-00624-8
LOCATION LUBER INC.
124, Louis-Guérin
Verchères (Québec)
J0L 2R0
DEMANDE DE PERMIS
TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
BIENS TRANSPORTÉS: Groupe 7: produits du pétrole et du charbon, Groupe 26: matériel d'usage militaire, Groupe 32: meubles et autres biens usagés, Groupe 34: explosifs (classe 1 - Explosifs, Règlement sur le transport de marchandises dangereuses), Groupe 35: marchandises générales
TERRITOIRES DEMANDÉS: Toutes les M.R.C., les territoires, et les Communautés Urbaines

M95-00626-3
LES ENTREPRISES REMTECH INC.
1630 Dunant
Sherbrooke (Québec)
J1H 4A4
DEMANDE DE PERMIS
TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
BIENS TRANSPORTÉS: Groupe 32: meubles et autres biens usagés, Groupe 35: marchandises générales
TERRITOIRES DEMANDÉS: Toutes les M.R.C., les territoires, et les Communautés Urbaines

M95-00634-7
2854-2264 QUÉBEC INC.
(Lunar International enr.)
324, rue St-Hilaire
Bois-des-Filons (Québec)
J6Z 3L7
DEMANDE DE LICENCE
TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
BIENS TRANSPORTÉS: Groupe 32: meubles et autres biens usagés, Groupe 35: marchandises générales
TERRITOIRES DEMANDÉS: Toutes les M.R.C., les territoires, et les Communautés Urbaines

M95-00640-4
Transport Gaston Bouchard enr.
2400, rang 10
Baie-James (Québec)
J0Z 3S0
DEMANDE DE LICENCE
TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
BIENS TRANSPORTÉS: Groupe 35: marchandises générales
TERRITOIRES DEMANDÉS: Toutes les M.R.C., les territoires, et les Communautés Urbaines

M95-00650-3
2760-3455 QUÉBEC INC.
6151, Des Angevins
Anjou (Québec)
H1K 3R4
DEMANDE DE PERMIS
TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
BIENS TRANSPORTÉS: Groupe 7: produits du pétrole et du charbon, Groupe 32: meubles et autres biens usagés, Groupe 35: marchandises générales
TERRITOIRES DEMANDÉS: Toutes les M.R.C., les territoires, et les Communautés Urbaines

M95-00657-8
SEA BREEZE EXPRESS INC.
A GEEZON MITRA INC.
26 avenue Phillips
Sennerville (Québec)
H9X 3L2
DEMANDE DE LICENCE
TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
BIENS TRANSPORTÉS: Groupe 32: meubles et autres biens usagés, Groupe 35: marchandises générales
TERRITOIRES DEMANDÉS: Toutes les M.R.C., les territoires, et les Communautés Urbaines

M95-00658-6
2988844 CANADA INC.
R.R. #1, C.P. 126
Grenville (Québec)
J0V 1J0
DEMANDE DE LICENCE
TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
BIENS TRANSPORTÉS: Groupe 32: meubles et autres biens usagés, Groupe 35: marchandises générales
TERRITOIRES DEMANDÉS: Toutes les M.R.C., les territoires, et les Communautés Urbaines

M95-00662-8
TRANSPORT SYL20 INC
128, rang Rivière Nord
Saint-Esprit (Québec)
J0K 2L0
DEMANDE DE PERMIS
TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
BIENS TRANSPORTÉS: Groupe 35: marchandises générales
TERRITOIRES DEMANDÉS: Toutes les M.R.C., les territoires, et les Communautés Urbaines

M95-00663-6
3105474 CANADA INC.
(Groupe Sculnick)
1900, 52e Avenue
Lachine (Québec)
H8T 2X9
DEMANDE DE LICENCE
TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
BIENS TRANSPORTÉS: Groupe 32: meubles et autres biens usagés, Groupe 35: marchandises générales
TERRITOIRES DEMANDÉS: Toutes les M.R.C., les territoires, et les Communautés Urbaines

M95-00476-7
TRANSPORT R. LAROCHE & FILS INC.
34, Route St-Hedwidge
Roberval (Québec)

G8H 2M9
DEMANDE DE PERMIS
TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
BIENS TRANSPORTÉS: Groupe 32: meubles et autres biens usagés, Groupe 35: marchandises générales
TERRITOIRES DEMANDÉS: Toutes les M.R.C., les territoires, et les Communautés Urbaines

Q95-00477-5
3097676 CANADA INC.
245, Boulevard Rideau
Rouyn-Noranda (Québec)
J9X 5Y6
PROCUREUR: GUY & GILBERT
DEMANDE DE LICENCE
TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
BIENS TRANSPORTÉS: Groupe 32: meubles et autres biens usagés, Groupe 35: marchandises générales
TERRITOIRES DEMANDÉS: Toutes les M.R.C., les territoires, et les Communautés Urbaines

Q95-00483-3
LES EXCAVATIONS RICHARD MICHAUD INC.
952, des Pionniers
Lacelle-sur-Quévillon (Québec)
J0K 1J0
DEMANDE DE PERMIS
TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
BIENS TRANSPORTÉS: Groupe 35: marchandises générales
TERRITOIRES DEMANDÉS: Toutes les M.R.C., les territoires, et les Communautés Urbaines

Q95-00488-2
TRANSPORT QUE-RIO INC.
276, Chemin Le Bras
Saint-Isidore (Québec)
G0S 2S0
DEMANDE DE PERMIS
TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
BIENS TRANSPORTÉS: Groupe 7: produits du pétrole et du charbon, Groupe 26: matériel d'usage militaire, Groupe 32: meubles et autres biens usagés, Groupe 35: marchandises générales
TERRITOIRES DEMANDÉS: Toutes les M.R.C., les territoires, et les Communautés Urbaines

Q95-00496-5
BOUCHARD TRANSPORT ENR.
905, 4e Rang
Saint-Etienne-des-Grès (Québec)
G0X 2P0
DEMANDE DE PERMIS
TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
BIENS TRANSPORTÉS: Groupe 7: produits du pétrole et du charbon, Groupe 26: matériel d'usage militaire, Groupe 32: meubles et autres biens usagés, Groupe 34: explosifs (classe 1 - Explosifs, Règlement sur le transport de marchandises dangereuses), Groupe 35: marchandises générales
TERRITOIRES DEMANDÉS: Toutes les M.R.C., les territoires, et les Communautés Urbaines

Q95-00497-3
TRANSPORT RE-VI INC
1952, rue des Armoiries
L'Ancienne-Lorette (Québec)
G2E 5V6
DEMANDE DE LICENCE
TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
BIENS TRANSPORTÉS: Groupe 7: produits du pétrole et du charbon, Groupe 26: matériel d'usage militaire, Groupe 32: meubles et autres biens usagés, Groupe 35: marchandises générales
TERRITOIRES DEMANDÉS: Toutes les M.R.C., les territoires, et les Communautés Urbaines

Q95-00514-5
LES ENTREPRISES ROLLAND JOYAL & FILS INC
2150, Petit St-Esprit
C.P. 146
Nicolet (Québec)
J3T 1A1
DEMANDE DE PERMIS
TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
BIENS TRANSPORTÉS: Groupe 32: meubles et autres biens usagés, Groupe 35: marchandises générales
TERRITOIRES DEMANDÉS: Toutes les M.R.C., les territoires, et les Communautés Urbaines

Q95-00515-2
DÉMÉNAGEMENT DE LA CAPITALE INC.
1291, des Pasquiers
Charlebourg (Québec)
G2L 1V3
DEMANDE DE PERMIS
TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
BIENS TRANSPORTÉS: Groupe 7: produits du pétrole et du charbon, Groupe 26: matériel d'usage militaire, Groupe 32: meubles et autres biens usagés, Groupe 35: marchandises générales
TERRITOIRES DEMANDÉS: Toutes les M.R.C., les territoires, et les Communautés Urbaines

Q95-00516-0
Ouellette, Jeannot
J.O. Transport
117, Route 289
Saint-Marc-du-Lac-Long (Québec)
G0L 1T0
DEMANDE DE LICENCE
TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
BIENS TRANSPORTÉS: Groupe 35: marchandises générales
TERRITOIRES DEMANDÉS: Toutes les M.R.C., les territoires, et les Communautés Urbaines

Q95-00519-4
MCCORQUINDALE HOLDINGS LTD.
a/s AGENCE DE PERMIS NOVA
1245 chemin Ste-Foy, Suite 106
Québec (Québec)
G1S 4P2
DEMANDE DE LICENCE
TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
BIENS TRANSPORTÉS: Groupe 35: marchandises générales
TERRITOIRES DEMANDÉS: Toutes les M.R.C., les territoires, et les Communautés Urbaines

CAMIONNAGE EN VRAC

Délai d'opposition ou d'intervention:
10 jours de la publication

M95-00603-2
TRANSPORT L.R.M.M. THERRIEN INC.
496, Rang 8
Chazel (Québec)
J0Z 1N0
MAINTIEN DE PERMIS — ACQUISITION D'INTÉRÊTS
9-M-513479-001A et 002A

M95-00606-5
3101-6553 QUÉBEC INC.
527, des Glaielus
Des Ruisseaux (Québec)
J9L 3G3
ET DEMANDEUR-CÉDANT
Langevin, Gary
85, chemin Lamoureux
Grand-Remous (Québec)
J0W 1E0
TRANSFERT DE PERMIS
5-M-512772-001A
CATÉGORIE RÉGION
DANS LE TERRITOIRE DE:
Région 7
MATIÈRES AUTORISÉES: TOUTES MATIÈRES

M95-00611-5
PAVAGE G. LA ROCCA INC.
400, Philippe Pinel
Laval (Québec)
H7M 3Z1
ET DEMANDERESSE-CÉDANTE
Pavage Ville-Marie enr.
12730, Auguste Laurent
Montréal (Québec)
H1E 3M5
TRANSFERT DE PERMIS
6-M-513878-001A
CATÉGORIE RÉGION
DANS LE TERRITOIRE DE:
Région 10
MATIÈRES AUTORISÉES: TOUTES MATIÈRES

M95-00619-8
Mailoux, Sylvain
906, de Lanaudière
Joliette (Québec)
J6E 3N5

ET DEMANDEUR-CÉDANT
Robitaille, Jean-Paul
3, Curé Chicoine
Saint-Thomas (Québec)
J4Z 3L0
TRANSFERT DE PERMIS
4-M-514209-001A
CATÉGORIE RÉGION
DANS LE TERRITOIRE DE:
Région 6
MATIÈRES AUTORISÉES: TOUTES MATIÈRES

M95-00622-2
TRANSPORT ROGER LÉVESQUE INC
53, rue des Pommiers
Lacelle-sur-Quévillon (Québec)
J0Y 1X0
PROCUREUR: PAQUETTE, PERREAULT & ASS.
ET DEMANDEUR-CÉDANT
Lévesque, Roger
53, des Pommiers
Lacelle-sur-Quévillon (Québec)
J0Y 1X0
TRANSFERT DE PERMIS
7-M-500437-002A
CATÉGORIE RÉGION
DANS LE TERRITOIRE DE:
Région 8
MATIÈRES AUTORISÉES: TOUTES MATIÈRES

M95-00627-1
Boulerice, Jean-Pierre
(Jean-Pierre Boulerice enr.)
2401, rue l'Éden
Franklin (Québec)
J0S 1N0
ET DEMANDERESSE-CÉDANTE
Succession Bernard Yelle
2632, rue Cassidy
Franklin (Québec)
J0S 1N0
TRANSFERT DE PERMIS
8-M-506508-001A
CATÉGORIE RÉGION
DANS LE TERRITOIRE DE:
Région 6
MATIÈRES AUTORISÉES: TOUTES MATIÈRES

M95-00629-7
LES EXCAVATIONS R. LEBLOND INC.
2910, chemin Duplessis
Fleurimont (Québec)
J0H 5H3
ET DEMANDEUR-CÉDANT
Perreault, Alain
405, chemin Perreault
Stoke (Québec)
J0G 3G0
TRANSFERT DE PERMIS
2-M-504012-001A
CATÉGORIE RÉGION
DANS LE TERRITOIRE DE:
Région 5
MATIÈRES AUTORISÉES: TOUTES MATIÈRES

M95-00630-5
Chouinard, Francine
767, rue Toupin
Sainte-Thérèse (Québec)
J7E 1W4
ET DEMANDERESSE-CÉDANTE
VIAITEUR DUMONT TRANSPORT INC
767, rue Toupin
Sainte-Thérèse (Québec)
J7E 1W4
TRANSFERT DE PERMIS
5-M-510347-002A
CATÉGORIE RÉGION
DANS LE TERRITOIRE DE:
Région 6
MATIÈRES AUTORISÉES: TOUTES MATIÈRES

M95-00632-1
Fortin, Arthur
500, chemin Flanders
Cookshire (Québec)
J0B 1M0
ET DEMANDEUR-CÉDANT
Morin, Évariste
141, rue Godbout
Lambton (Québec)
G0M 1H0
TRANSFERT DE PERMIS
2-M-500721-002A
CATÉGORIE RÉGION
DANS LE TERRITOIRE DE:
Région 5
MATIÈRES AUTORISÉES: TOUTES MATIÈRES

M95-00641-2
EXCAVATION SYLVAIN ST-GEORGES INC.
6611, chemin Brassard
Saint-Zénon (Québec)
J0K 3N0
ET DEMANDEUR-CÉDANT
St-Georges, Sylvain
6611, chemin Brassard
Saint-Zénon (Québec)
J0K 3N0
TRANSFERT DE PERMIS
0-M-513403-001A
CATÉGORIE RÉGION
DANS LE TERRITOIRE DE:
Région 6
MATIÈRES AUTORISÉES: TOUTES MATIÈRES

M95-00645-3
9009-6231 QUÉBEC INC.
8101, rue Elmslie
Lasalle (Québec)
H8N 2W6
ET DEMANDEUR-CÉDANT
Desrosiers, Roland
29, rue Blais
Saint-Constant (Québec)
J0L 1X0
TRANSFERT DE PERMIS
2-M-500077-002A
CATÉGORIE RÉGION
DANS LE TERRITOIRE DE:
Région 10
MATIÈRES AUTORISÉES: TOUTES MATIÈRES

M95-00648-7
CAMIONNAGE VITAL SAUVÉ INC.
57, rue St-François
Rigaud (Québec)
J0P 1P0
ET DEMANDERESSE-CÉDANTE
TONY SERACINO LTEE
701, boul. Harwood
Vaudreuil-Dorion (Québec)
J7V 5V5
TRANSFERT DE PERMIS
1-M-506257-002A
CATÉGORIE RÉGION
DANS LE TERRITOIRE DE:
Région 6
MATIÈRES AUTORISÉES: TOUTES MATIÈRES

M95-00649-5
Landry, Benoît
52, rue Des Oblats N #7
Case Postale 97
Ville-Marie (Québec)
J0Z 3W0
ET DEMANDERESSE-CÉDANTE
9002-3425 QUÉBEC INC.
136, Baie Dorval C.P. 248
Témiscaming (Québec)
J0Z 3R0
TRANSFERT DE PERMIS
1-M-515142-003A
CATÉGORIE RÉGION
DANS LE TERRITOIRE DE:
Région 8
MATIÈRES AUTORISÉES: TOUTES MATIÈRES

M95-00652-9
9015-0905 QUÉBEC INC.
(Transport Marcel Coulombe)
288, Route Rurale 1, C.P. 86-A
Berry (Québec)
J0Y 2G0
PROCUREUR: DUGUAY, BASTIEN, LANTAGNE
ET DEMANDERESSE-CÉDANTE
SUCCESION RENE CAYA
142, rue Fiset
Amos (Québec)
J9T 4J6
TRANSFERT DE PERMIS
4-M-501891-001A
CATÉGORIE RÉGION
DANS LE TERRITOIRE DE:
Région 8
MATIÈRES AUTORISÉES: TOUTES MATIÈRES

M95-00653-7
9012-6681 QUÉBEC INC.
74, Rang St-André
Saint-Philippe (Québec)
J0L 2K0

PROCUREUR: LAFLEUR, BROWN & ASS.
ET DEMANDEUR-CÉDANT
Rouillier, Gilles
87A, Édouard VII
Saint-Jacques-le-Mineur (Québec)
J0J 1Z0
TRANSFERT DE PERMIS
8-M-513108-001A
CATÉGORIE RÉGION
DANS LE TERRITOIRE DE:
Région 6
MATIÈRES AUTORISÉES: TOUTES MATIÈRES ET MATIÈRE 26: Scrap de produits de métal et/ou d'alliage.

ÉCONOMIE

LA SEMAINE ÉCONOMIQUE

CANADA

■ Plus forte croissance depuis 1988

L'économie canadienne a connu une croissance de 4,5 % en 1994, réalisant ainsi sa meilleure performance depuis celle de 5 % enregistrée en 1988. Les données préliminaires, devant être révisées ultérieurement, indiquent que le PIB canadien valait 748,6 milliards \$ au 31 décembre dernier.

■ Baisse du taux d'escompte

Le budget d'austérité du ministre Martin a été accompagné d'une baisse de 36 centièmes du taux d'escompte, qui est passé mardi de 8,38 à 8,02 %.

■ Reprise de l'inflation

Le taux annuel d'inflation a légèrement augmenté en janvier au pays, pour se fixer à 0,6 %, une hausse de 0,4 % par rapport à décembre. Toutefois, si on ne tient pas compte de la baisse du prix des cigarettes, le taux d'inflation se situe à 2 %, soit le taux le plus élevé depuis près de deux ans. Le taux d'inflation du mois de janvier est le plus élevé depuis le même mois l'an dernier. Il s'établissait alors de 1,3 %. Le rapport de Statistique Canada sur l'inflation fait ressortir que la déflation persistait toujours en janvier au Québec. Ce taux se situait à -1 %, contre -1,6 % le mois précédent.

■ Le tourisme et le dollar

L'industrie du voyage a largement profité de la faiblesse du dollar canadien, l'an dernier. Les visiteurs étrangers ont dépensé une somme record de 10 milliards \$ au Canada, en 1994, soit 14 % de plus qu'en 1993. Les Américains ont contribué 57 % de tout cet argent. Entre-temps, les Canadiens ont dépensé 16 milliards \$ à l'étranger, soit 4 % de moins que l'année précédente. Ces données signifient que le déficit du Canada, au chapitre des voyages, a chuté à 6 milliards \$, l'an dernier, soit son niveau le plus faible depuis 1989.

ÉTATS-UNIS

■ Meilleure croissance en dix ans

Le taux de croissance de l'activité économique a atteint 4,6 % au dernier trimestre de 1994. Ce faisant, pour l'ensemble de l'année la progression du PIB se chiffre à 4 %, contre 3,1 % en 1993. Il faut remonter à 1984 pour observer une poussée plus forte du PIB, qui se chiffrait alors à 6,2 %.

LES PIONNIERS DES NOUVEAUX MÉDIAS

Les agences à l'ère de la pub interactive

Angoisse dans les agences: les nouveaux médias laisseront-ils une place à la publicité? A entendre certains prophètes de la communication, l'interactivité qui caractérise les nouveaux médias sonnera le glas de la publicité. Les consommateurs de demain, s'ils contrôlent parfaitement ce qu'ils regardent, lisent et entendent, choisiront-ils d'être exposés à des messages publicitaires? Ou les éviteront-ils comme la peste? A observer l'influence exercée par la télécommande sur le comportement des téléspectateurs, la réponse semble faire peu de doute...

Aux États-Unis, les grandes agences ont réagi à cette menace. La plupart ont ouvert une division ou une filiale exclusivement consacrée aux nouveaux médias. Au Québec, aucune agence majeure n'a encore annoncé la création d'une telle division. Cependant, Cossette Communication-Marketing a discrètement formé une cellule spécialisée, au sein de la firme de design Graphème qui lui est associée. Cette cellule travaille actuellement à la finalisation d'une borne interactive pour présenter l'ensemble des services de Cossette. La borne devrait être installée au cours des prochaines semaines dans le hall d'entrée du bureau montréalais de l'agence.

«Nous travaillons aussi sur un projet pour Téléglobe, en collaboration avec Public Technologies Multimédia, dit Paul Verdy, designer multimédia chez Graphème. Notre agence doit jouer son rôle, à la fois dans la création des messages et dans l'intégration de la communication des clients. Mais pour la production, nous préférons plutôt de travailler avec des maisons spécialisées, comme nous le faisons déjà pour la production télévisuelle.»

Chez BCP, le travail d'exploration semble davantage confié à des spécialistes

des médias, dont Alan Itakura, qui vient d'entrer dans l'agence à titre de conseiller en stratégie médias. L'étude attentive des nouveaux médias fait partie de son mandat.

Par profession, Alan Itakura est d'abord un directeur médias: il a pour tâche de choisir les supports sur lesquels les campagnes imaginées par les créatifs doivent être diffusées. Mais par intérêt personnel, il est aussi un passionné d'informatique et de technologie. «J'utilise régulièrement une trentaine de logiciels, autant pour concevoir des bases de données que pour composer des dessins destinés à la sérigraphie, explique-t-il. Je suis également abonné à deux réseaux d'informations et de communication électronique, CompuServe et America Online, et je me branche fréquemment sur Internet.» Rien là d'extraordinaire, mais suffisamment d'éléments pour lui conférer une certaine crédibilité quand il analyse l'évolution prévisible des médias.

«On peut classer les nouveaux médias suivant deux critères, dit-il. Le premier critère est celui du support ou du réseau de diffusion: réseau de téléphone, câble, satellite, CD-ROM, etc. Je crois qu'à terme, le support qui jouera le plus grand rôle sera un réseau téléphonique amélioré. L'interconnexion des réseaux des compagnies de téléphone du monde entier leur donne un avantage considérable.»

«Le second critère est celui de l'objet qui servira d'interface principale entre le réseau et le consommateur. Dans la course entre le téléphone, la télévision et l'ordinateur, je crois que l'ordinateur part avec un handicap: il est difficile d'imaginer qu'il deviendra un jour aussi familier et facile d'utilisation que le téléviseur ou le téléphone. Des deux objets restants, la télévision a probablement une longueur d'avance, ne serait-ce que parce qu'elle occupe déjà une

très large partie du temps consacré aux loisirs.»

Quels que soient ses pronostics, Alan Itakura n'attend pas que la guerre des technologies soit terminée pour prendre part au combat, sur plusieurs fronts en même temps. Intéressé depuis ses débuts par la technologie Videoway, il attend avec impatience de voir les premiers résultats du projet UBI. Il s'intéresse aussi à Internet. «Nous réfléchissons actuellement à un concept de site World Wide Web pour un client de l'agence», dit-il simplement. (Un site Web est un ensemble de pages-écran, accessibles à certains usagers d'Internet, et qui peut notamment permettre de lire des textes, de regarder des images fixes, de télécharger des sons et des vidéos, et d'adresser des messages par courrier électronique.)

Conscients que le modèle de la publicité traditionnelle s'applique mal aux médias interactifs, Alan Itakura pense que les agences sont en mesure de développer de

nouveaux modèles. «Un message ne peut pas être aussi bruyant et agressif sur un média interactif que sur un média traditionnel, explique-t-il. Pour qu'un message interactif soit efficace, il faut qu'il donne au consommateur l'envie de le consulter. Cela implique que le message doit avoir un important contenu d'information ou de divertissement. Le plus souvent, la proposition de vente ne doit pas apparaître en premier. Elle doit être subtilement intégrée au contenu ou présentée à la fin du message.»

En parlant ainsi, l'homme de médias ne peut s'empêcher d'empiéter un peu sur le terrain des créatifs, qui ont habituellement la mainmise sur le contenu des messages publicitaires. «Il est sans doute trop tôt pour que les créatifs se sentent à l'aise pour créer des messages interactifs, explique-t-il. La technique prend encore une très grande place: la plupart des créatifs ne maîtrisent pas le cadre, les contraintes à l'intérieur desquels ils devront mettre à profit leur imagination.»

LES 10 ÉMISSIONS LES PLUS REGARDÉES
SEMAINE DU 13 AU 19 FÉVRIER 1995

1	La Petite Vie	R-C	lundi	2 680 000
2	Scoop	R-C	jeudi	1 743 000
3	À nous deux	R-C	lundi	1 720 000
4	Les Héritiers Duval	R-C	lundi	1 618 000
5	Chambres en ville	TVA	mardi	1 390 000
6	Sous un ciel variable	R-C	mercredi	1 208 000
6	La Poule aux Œufs d'or	TVA	mercredi	1 208 000
8	Les Machos	TVA	mercredi	1 156 000
9	Minisérie	TVA	mardi	1 072 000
10	Ent'Cadieux	TVA	mercredi	1 059 000

Source: Nielsen

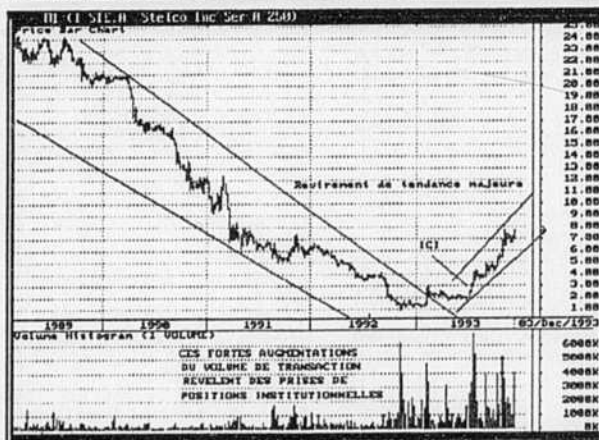
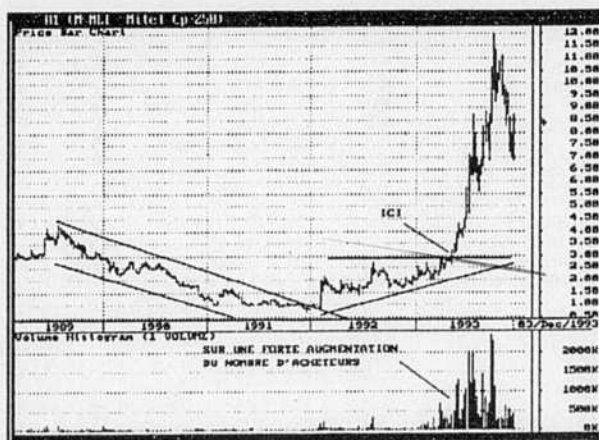


Vive le vent, vive le vent,
vive le vendredi!

PLAISIRS avec Josée Blanchette,
chaque vendredi.

LE DEVOIR

AVEZ

-vous acheté ces
titres aux endroits
indiqués.

Demandez notre vidéocassette
gratuite. Un enregistrement de
2h25 incluant un cours d'analyse
de 36 minutes. DECISION-PLUS
(514) 392-1366

Aidez-les à les aider.

OXFAM-QUÉBEC

(514) 937-1614

2550, rue Notre-Dame-O., Bureau 200, Montréal (Qc), Canada H3G 1N4



initiation@internet

Séances de formation offertes par :

NÉOMÉDIA

groupe conseil
en technologies
de l'informationService aux entreprises
Commission scolaire
de VerdunUne occasion unique de s'initier au fonctionnement
et aux ressources du réseau Internet

- L'historique, le fonctionnement et la culture d'Internet
- Les réseaux Liberteel ou Free-Net
- Les outils de communication
- Le courrier électronique
- Les groupes de discussions
- Les logiciels et protocoles de recherche
- Le World Wide Web, etc.

Afin de mieux se familiariser avec Internet, chaque participant aux
séances d'initiation@internet dispose de son propre ordinateur.

Prochaines séances

- Samedi, le 18 mars 1995
9 h 30 à 16 h 30
- Samedi, le 1^{er} avril 1995
9 h 30 à 16 h 30

Prix

175,00 \$ (taxes incluses)
Le dîner est compris

Lieu

Centre informatique
et bureautique de Verdun
1240, rue Moffat
Local 213
Verdun (Québec)
H4Y 1Y9

Métro Jolicoeur — autobus 112

Pour information : NéoMédia (514) 990-1664

Avis de la Commission des transports du Québec

Commission
des transports
du Québec

SUITE DE LA PAGE B 5

2551-3045 QUÉBEC INC.
(TRANSPORT 7 ENR.)
675, Toutant
Sept-Îles (Québec)
G4R 2A7
PROCUREUR: ÉMOND ET HÉROUX
ET DEMANDEUR-CÉDANT
EXCAVATION CARTIER INC.
98, Portage des Mousses
Port-Cartier (Québec)
G5B 1E1
TRANSFERT DE PERMIS
Permis concerné: 1-Q-510600-002A
TRANSPORT DE MATIÈRES EN VRAC
DANS LE TERRITOIRE DE:
Région 9
MATIÈRES AUTORISÉES: TOUTES
MATIÈRES

Q95-00487-4

TRANSPORT DE MATIÈRES EN VRAC
DANS LE TERRITOIRE DE:
Région 4
MATIÈRES AUTORISÉES: TOUTES
MATIÈRES

Q95-00494-0

9006-3314 QUÉBEC INC.
(Tôlerie & Vitrelier Lac St-Jean)
300, 8e Avenue
Dolbeau (Québec)
G8L 2W8
ET DEMANDEUR-CÉDANT
3096-5867 QUÉBEC INC.
(Transport Dolbec enr.)
1045, des Peupliers
Dolbeau (Québec)
G8L 3J9
TRANSFERT DE PERMIS
Permis concerné: 8-Q-510959-001A
Transport de matières en vrac
DANS LE TERRITOIRE DE:
Région 2
MATIÈRES AUTORISÉES: TOUTES
MATIÈRES

Q95-00495-7

Hélie, André
16980, Forest
Bécancour (Québec)
G0X 2S0
ET DEMANDEUR-CÉDANT
Gras, Guy
4360, Boul. Port Royal
Bécancour (Québec)
G0X 2T0
TRANSFERT DE PERMIS
Permis concerné: 8-Q-510249-001A
TRANSPORT DE MATIÈRES EN VRAC
DANS LE TERRITOIRE DE:
Région 4
MATIÈRES AUTORISÉES: TOUTES
MATIÈRES

Q95-00495-7

9016-0110 QUÉBEC INC.
4421, des Peupliers
La Doré (Québec)
G0W 2J0
ET DEMANDEUR-CÉDANT
Dahl, Jocelyn
833, 3ème Rue
La Baie (Québec)
G7B 2C2
TRANSFERT DE PERMIS
Permis concerné: 6-Q-510878-001A
Transport de matières en vrac
DANS LE TERRITOIRE DE:
Région 2
MATIÈRES AUTORISÉES: TOUTES
MATIÈRES

Q95-00501-2

Lizotte, Michel
(Transport M.L. St-Onésime)
85, Village est
Saint-Onésime-d'Ixworth (Québec)
G0R 3W0
ET DEMANDEUR-CÉDANT
Lizotte, Marcel
39, Beaulieu
Saint-Onésime-d'Ixworth (Québec)
G0R 3W0
TRANSFERT DE PERMIS
Permis concerné: 7-Q-504193-001A
TRANSPORT DE MATIÈRES EN VRAC
DANS LE TERRITOIRE DE:
Région 3
MATIÈRES AUTORISÉES: TOUTES
MATIÈRES

Q95-00502-0

9012-4637 QUÉBEC INC.
1611, des Avocats
La Tuque (Québec)
G9X 4C3
PROCUREUR: GRONDIN, POUDRIER,
BERNIER

Q95-00503-8

Société d'avocats
ET DEMANDEUR-CÉDANT
TRANSPORT J. YVAN MONGRAIN INC.
587, Rang Beaumont
La Tuque (Québec)
G9X 3N7
PROCUREUR: GRONDIN, POUDRIER,
BERNIER
Société d'avocats
TRANSFERT DE PERMIS
Permis concerné: 1-Q-510774-001A
Transport de matières en vrac
DANS LE TERRITOIRE DE:
Région 4
MATIÈRES AUTORISÉES: TOUTES
MATIÈRES

Q95-00505-3

TRANSPORT JEAN-MAURICE DEMERS
ET FILS INC.
155, Demers
Saint-Gilles (Québec)
G0S 2P0
PROCUREUR: L'HEUREUX, LESSARD
ET BOLDUC
ET DEMANDEUR-CÉDANT
Demers, Jean-Maurice
155, Demers
Saint-Gilles (Québec)
G0S 2P0
TRANSFERT DE PERMIS
Permis concerné: 1-Q-500411-001A
Transport de matières en vrac
DANS LE TERRITOIRE DE:
Région 3
MATIÈRES AUTORISÉES: TOUTES
MATIÈRES

Q95-00507-9

TRANSPORT RE-VI INC.
1952, rue des Armoiries
L'Anceinte-Lorette (Québec)
G2E 5V6
MAINTIEN DE PERMIS — ACQUISITION

D'INTÉRÊTS
Pernis concerné: 2-Q-507860-001A,
2-Q-507860-002A
Transport de matières en vrac
DANS LE TERRITOIRE DE:
Région 3
La nouvelle liste des actionnaires peut-être
consultée au bureau de la Commission.

Q95-00509-5

GON-GON TRANSPORT INC.
25, rue Leclerc
Sainte-Lucie-de-Beauregard (Québec)
G0R 3L0
ET DEMANDEUR-CÉDANT
Cloutier, Jean-Guy
114, rue Principale, C.P. 8
Sainte-Perpétue (Québec)
G0R 3Z0
TRANSFERT DE PERMIS
Permis concerné: 4-Q-501556-001A
Transport de matières en vrac
DANS LE TERRITOIRE DE:
Région 3
MATIÈRES AUTORISÉES: TOUTES
MATIÈRES

CAMIONNAGE EN VRAC

Délai d'opposition ou d'intervention:
21 jours de la publication

Robichaud, Richard
35, des Érables, C.P. 55
Caplan (Québec)
G0C 1H0
MODIFICATION DE PERMIS
Permis concerné: 0-Q-506989-004A
TRANSPORT DE MATIÈRES EN VRAC
DANS LE TERRITOIRE DE:
Région 1
MATIÈRES AUTORISÉES: GROUPES 3,

4 ET 5
MATIÈRES DEMANDÉES: TOUTES
MATIÈRESCOURTAGE EN
CAMIONNAGE EN VRAC

Délai d'opposition ou d'intervention:
21 jours de la publication

M95-00666-9
SOUS-POSTE CAMIONNAGE EN VRAC
TEMISCAMINGUE (ZONE 4) INC.
28-B rue Ste-Anne, C.P. 967
Ville-Marie (Québec)
J0Z 3W0
DEMANDE DE MODIFICATION DES TA-
RIFS
Cotisation annuelle:
vracistes 1 400,00 \$
forestiers 500,00 \$.

Bureau de Québec
5500, boul. des Galeries
Québec (Québec)
G2K 2E1 (418) 643-5694

Bureau de Montréal
505, rue Sherbrooke Est
Montréal (Québec)
H2L 1K2 (514) 873-6414

Le Secrétaire
Léonce Girard

Québec

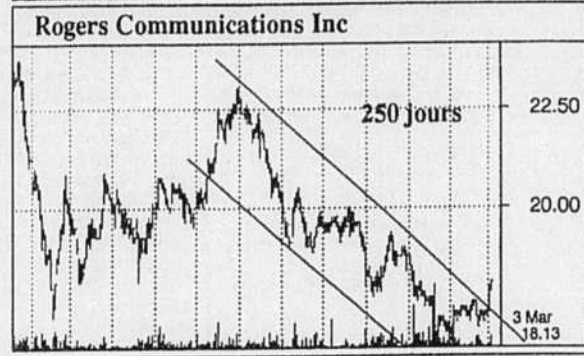
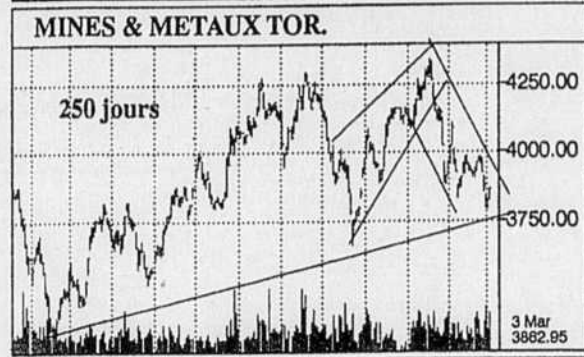
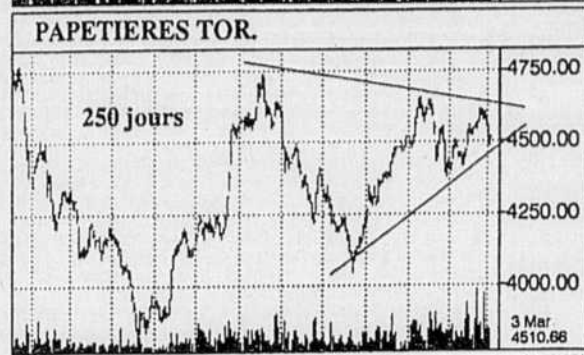
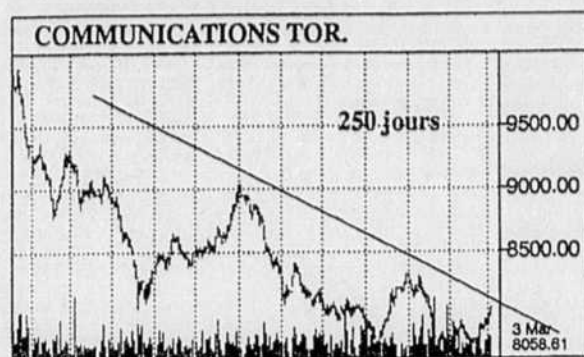
Les titres d'exception retiennent le marché

MICHEL CARIGNAN
COLLABORATION SPECIALE

L'industriel américain demeure dans son couloir haussier malgré quelques jours de baisse. Plusieurs titres du secteur se maintiennent et quelques uns plafonnent mais dans l'ensemble, la moyenne des gains empêche l'indice de chuter.

A Toronto, l'indice TSE 300 chutait sous un important support ces derniers jours mais la reprise de plusieurs titres répartis sur quelques secteurs aide grandement l'indice général malgré les aurifères qui ont reperdu tous leurs gains. Les forestières aident aussi refusant de céder sous l'importante formation actuelle. Les mines remontent un peu, évitant de briser la plus longue tendance de la dernière année. La consommation se maintient et Molson semble vouloir participer. Il y a possibilité d'un revirement mais ça reste à être confirmé par l'inversement de la tendance baissière à long terme. Les communications tentent un revirement de tendance. Les graphiques de Québecor et de Roger montrent ce revirement mais les volumes sont faibles. On trouve dans les industriels un Bombardier qui résiste à se co riger, un Biochem qui poursuit sa tendance haussière et un Mitel qui respecte son couloir haussier sans faire de coup d'éclat.

Trois autres revirements sont à noter dans le secteur: SHL Systemhouse, Spar Aerospace et Cott Beverage. Ce dernier chutait sans cesse depuis qu'il avait atteint les 50 \$. C'est à 12 \$ qu'il a atteint son plus important support. C'est à ce prix pendant plus de 4 mois que quelqu'un absorbait toute l'offre. Ceux qui ont fait ça, s'attendaient à des éléments susceptibles de relancer la compagnie. A partir d'un solide support, le titre inverse sa tendance baissière de l'année sur un fort volume. Allez-y si vous voulez en autant que vous sortiez en cas de rechute à très court terme sous les 12 \$.

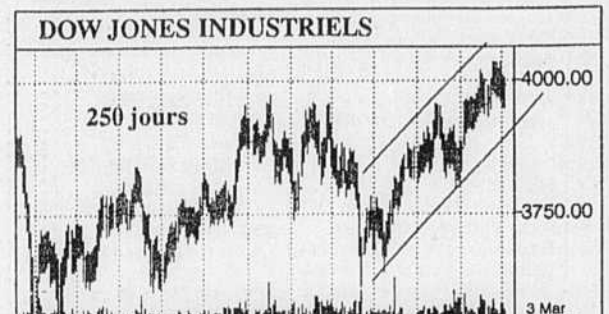


DECISION-PLUS

VIDÉOCASSETTE GRATUITE

Deux heures éducatives qui
pourraient changer votre vie

(514)392-1366



MONTREAU HEBDOMADAIRE

	Volume	Haut	Bas	Clôt.	Var.	52 dern. sem.
A						
ABL Can	14500	1310	1000	1000	-0.45	6.50 1.05
ACI Tel	21650	3.50	3.00	3.00	+0.50	10.75 2.50
ADS	4500	4.00	4.50	4.50	2.00	2.00
Alar Res	14300	4.50	2.00	3.50	-0.10	7.35 1.65
Alm Price	22712	18.75	17.35	17.35	-1.50	20.625 15.75
Alm Prc						
Agria	29725	13.75	12.65	13.75	19.75	11.25
AgriNet	10000	4.25	4.00	4.10	-0.15	9.00 3.20
AgriNet	5500	0.10	0.05	0.10	0.00	0.14 0.04
Air Canada	50839	7.85	7.35	7.35	-0.20	8.85 5.625
AirCan wt	36654	2.00	1.75	1.80	-0.30	3.15 1.75
Alta Energ	31237	19.00	18.50	18.50	-0.125	22.75 16.50
Alta NGS	4500	14.75	14.35	14.35	-0.50	17.625 13.375
Alcan Alu	72717	25.50	23.50	23.50	-1.35	38.625 27.75
Alcan Alu	20000	0.19	0.19	0.19	1.19	0.00
Alcan Alu	4500	0.50	0.50	0.50	2.50	0.50
Alcan Alu	13000	4.00	3.90	3.90	-0.50	4.15 1.65
Alliance	2100	14.00	14.00	14.00	18.35	12.50
AlliRes	56450	23.75	22.52	22.625	-1.375	24.75 16.25
Alm Prc	4000	0.45	0.45	0.45	0.00	0.90
Alm Prc	1000	1.00	1.00	1.00	0.00	0.90
Alm Prc	150075	2.10	1.92	2.05	-0.50	2.75 0.40
Alm Prc	5158	7.125	6.75	6.75	-0.375	5.10 0.90
Alm Prc	18500	17.00	16.80	16.80	-0.10	18.00 0.10
Alm Prc	21000	0.07	0.07	0.07	1.60	0.04
Alm Prc	29200	15.00	14.50	14.625	15.75	12.00
Alm Prc	250	14.75	14.75	14.75	15.50	12.00
Alm Prc	4000	0.80	0.80	0.80	0.00	1.60
Alm Prc	3990	1.16	1.05	1.10	-0.10	1.30 0.50
Alm Prc	30400	16.00	16.25	16.50	-0.25	19.35 14.85
Alm Prc	2800	4.50	4.50	4.50	3.75	4.50
Alm Prc	69946	0.29	0.25	0.25	-0.04	0.34 0.11
Alm Prc	45750	27.50	27.75	27.75	-0.875	30.00 19.50
Alm Prc						
Alm Prc	500	0.40	0.40	0.40	1.10	0.50
Alm Prc	25070	0.80	0.75	0.75	-0.125	1.00 0.50
Alm Prc	20333	13.00	12.75	13.00	-0.125	16.00 13.125
Alm Prc	3625	25.25	24.625	25.00	-0.375	27.35 21.625
Alm Prc	170250	50.00	30.00	31.00	-0.14	8.25 2.60
Alm Prc	58714	41.50	42.75	42.85	-0.375	52.85 41.125

52 dern. sem.						52 dern. sem.					
Clôt.	Var.	Haut	Bas	Volume	Haut	Bas	Clôt.	Var.	Haut	Bas	
10.125	-0.375	10.500	10.250	Forex	16403	16.125	15.250	15.625	-0.625	17.250	15.250
8.000	2.100	1.600		Forex P	37500	3.950	3.800		2.000	2.650	
9.000	15.750	11.675	7.625	Forfis Inc	32299	24.750	24.375	24.625	-0.125	29.125	23.375
120	120	3.200	2.000	Forzani	2574	7.500	7.250	7.125	-0.125	7.750	6.875
11.000	-0.125	11.500	5.750	Forzani R	2574	7.500	14.250	14.250	17.000	10.500	
10.000	-0.250	20.000	17.500								
10.000	0.500	1.550	0.750								
7.000	13.000	5.000									
10.000	1.000	1.000									
14.375	-0.125	15.750	12.875	GTC Prc	14500	22.000	21.500	21.500	-0.250	23.000	20.750
10.000	-0.150	8.500	8.700	GTC wt	2500	0.625	0.200	0.820	1.500	0.940	
15.000	5.375	1.000		HdC tra A	54100	7.250	6.875	7.125	9.975	6.675	
15.000	5.375	17.750	10.750	HdC tra B	54100	7.250	6.875	7.125	9.975	6.675	
15.000	5.375	17.750	10.750	Gas Metro	var plus bas						
13.625	-0.250	5.875	3.850	Genec. s/r	21500	0.200	0.200	0.200	0.800	0.100	
13.625	-0.375	3.375	21.750	Genecan	1000	0.020	0.020	0.020	0.020	0.040	
0.830	0.900	0.650		IGentia	89528	0.670	0.620	0.620	0.060	0.700	
15.000	1.000	1.000		IGentel D	1400	16.000	16.250	16.500	15.500	15.250	
17.250	2.250	1.600		IGentel s/r	1400	16.000	9.875	10.000	10.000	10.500	
7.250	-0.250	12.875	8.750	IG Knight	-4000	7.750	7.000	7.500	11.250	3.375	
15.000	-0.750	3.400	22.000	Goodfellow	14750	5.500	5.250	5.500	5.375	5.675	
14.750	-0.250	17.375	19.000	Goyette	18162	2.250	1.900	2.200	1.900	1.400	
14.750	15.500	12.250		Grijanica P	214000	0.330	0.330	0.330	0.250	0.250	
12.375	13.500	10.125		IG W Mico	856	24.500	24.000	24.500	-0.500	24.250	
22.625	-0.250	26.625	21.250	IG W MIF 45	2570	25.375	25.125	25.375	-0.250	27.125	
22.625	-27.000	22.625		IG W MIF 45	11900	25.375	25.125	25.375	-0.250	27.125	
15.000	-0.125	3.300		IG W MIF 45	11900	25.375	25.125	25.375	-0.250	27.125	
15.000	2.200	1.000		IG N/A	1700	3.000	3.000	3.000	3.000	3.000	
18.000	28.000	12.000		IGuValA	23870	8.000	7.375	7.875	-0.375	8.250	
3.190	3.190	3.550		IGuRef	77205	5.000	4.750	4.850	-0.000	6.125	
3.190	3.190	3.550									
10.000	-0.150	4.500	2.950	Hartman	796	7.125	7.125	7.125	8.000	6.000	
15.000	2.400	0.660		Hawker	2500	15.625	15.625	15.625	27.000	15.250	
7.125	-0.125	6.875	6.375	Heest Int	13705	11.750	11.375	11.375	-0.375	11.625	
20.125	-0.375	24.000	21.500	Hempes	13317	12.250	12.250	12.250	-0.125	11.875	
10.000	-0.125	7.750	8.500	Herrera	2400	4.000	2.250	2.200	-0.100	2.500	
24.500	-0.250	29.375	20.000	Hollin Inc	1835	12.750	12.500	12.500	-0.250	16.750	
16.500	12.625	9.375		Holshaus	3000	17.000	16.750	16.875	-1.125	20.000	
16.500	12.625	9.375		Holshaus	3000	1.100	1.000	1.100	2.200	0.750	
16.500	12.625	9.375		Holshaus	3000	1.100	1.000	1.100	2.200	0.750	

TÉL.: 985-3344

AVIS PUBLICS

FAX: 985-3340

AVIS PUBLICS HEURES DE TOMBÉE

Les réservations doivent être faites
avant 16h00 pour publication
deux (2) jours plus tard.

Publications du lundi:
Réservations avant 12 h 00 le vendredi

Publications du mardi:
Réservations avant 16 h 00 le vendredi

Tél.: 985-3344 Fax: 985-3340

Cégep de Saint-Jérôme

455, rue Fournier, Saint-Jérôme
(Québec) J7Z 4V2

APPEL D'OFFRES

PROJET: Réfection de toitures au Centre collégial de Mont-Laurier du Cégep de Saint-Jérôme 700, rue Parent Mont-Laurier, Québec J9L 2K1

DONNEUR D'OUVRAGE: Cégep de Saint-Jérôme Service des approvisionnements 455, rue Fournier, local A-127 Saint-Jérôme, Québec J7Z 4V2

ARCHITECTE: EMERY & ASSOCIÉS, architectes 38, rue Nogent Ville Lorraine, Québec J6Z 5K1 Tél.: 514 965-1783 Fax: 514 965-1723

INGÉNIEUR EN MÉCANIQUE: LABELLE & ASSOCIÉS, ingénieurs-conseils 7235, boulevard Curé-Labelle Casier postal 411 Labelle, Québec J0T 1H0 Tél.: 819 686-3027

Le Cégep de Saint-Jérôme, donneur d'ouvrage, demande des soumissions pour la réfection de toitures du Centre collégial de Mont-Laurier, à Mont-Laurier.

Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements pourront être consultés au bureau du donneur d'ouvrage ou obtenus au même endroit à compter du jeudi 9 mars 1995, contre un dépôt de cinquante dollars (\$50) non remboursable, toutes taxes incluses, en argent comptant ou sous forme de chèque visé fait à l'ordre du donneur d'ouvrage, Cégep de Saint-Jérôme. Une visite aura lieu au Centre collégial de Mont-Laurier le mardi 21 mars 1995, à 14 heures.

Les soumissions, dans des enveloppes cachetées et adressées au soumissionnaire, seront reçues au Cégep de Saint-Jérôme, Service des approvisionnements, 455, rue Fournier, local A-127, Saint-Jérôme, Québec, jusqu'à quatorze (14) heures, heure en vigueur localement, le vendredi et un (1) jour du mois de mars 1995, pour être ouvertes publiquement au même endroit et à la même heure.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé égal à dix pour cent (10 %) du montant de la soumission, à l'ordre du donneur d'ouvrage, Cégep de Saint-Jérôme, ou d'un cautionnement de soumission, établi au même montant, valide pour une période de soixante (60) jours de la date d'ouverture des soumissions. Cette garantie de soumission devra être échangée à la signature du contrat pour une garantie d'exécution et une garantie des obligations pour gages, matériaux et services. Lorsque ces garanties sont sous forme de cautionnement, le montant de chacune d'entre elles correspond à cinquante pour cent (50 %) du prix du contrat et lorsqu'elles sont sous forme de chèque visé, le montant de chacune d'entre elles correspond à dix pour cent (10 %) du prix du contrat.

Seules seront considérées aux fins d'octroi du contrat, les soumissions des entrepreneurs ayant un établissement au Québec ou, lorsqu'un accord intergouvernemental est applicable, au Québec ou dans une province ou un territoire visé par cet accord et détenant la licence requise en vertu de la loi sur le bâtiment (L.R.Q. c.B.-1.).

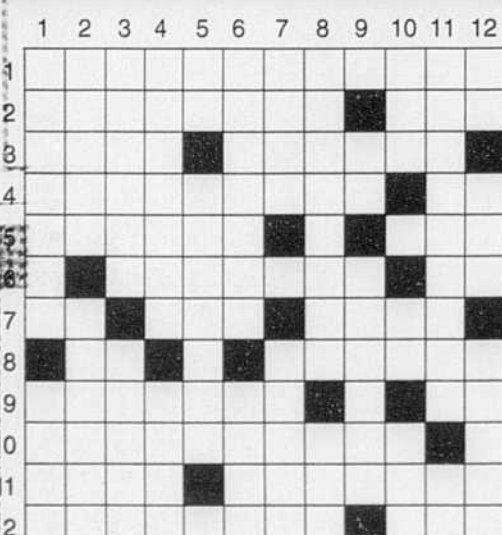
Les entreprises soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leurs soumissions.

Toutes les soumissions devront être faites conformément aux dispositions du Règlement sur les contrats de construction des immeubles des collèges d'enseignement général et professionnel en vigueur depuis le 27 juillet 1994.

Le donneur d'ouvrage ne s'engage à accepter aucune des soumissions reçues.

André Leduc
Coordonnateur du Service
des approvisionnements

MOTS CROISÉS



HORIZONTALEMENT

- Contrecoup.
- Organe de la gorge.
- Serpent à lunettes.
- Oiseau gallinacé.
- Disparition de la sensibilité à la douleur.
- Intersection.
- Spectateur.
- Régulation par un État belligérant d'un navire neutre.
- Sert à lier.
- Signal de détresse.
- Chaussure de plage.
- Glossé.
- Ce qui est nécessaire.
- Terre temporairement non cultivée.
- Obtenu.
- Ornerons avec des jours.
- Droque purgative.
- Boide.
- Temps très long.
- Truffe.

VERTICALEMENT

- Insecte des eaux stagnantes.
- Babille.
- Provient.
- Parcoures.
- Vêtement de nuit.

Solution d'hier

1. RIMOUSKI
2. EDENTIER
3. FORCÉ
4. ILLE
5. ÉTRESILLON
6. RÉVÉTEMENT
7. ALME
8. ZEIN
9. TROUSSE
10. EXERCICE
11. ALLE
12. EXERCICE

AVIS PUBLICS

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-02-019663-946

COUR DU QUÉBEC
(CHAMBRE CIVILE)
PRÉSENT
LE GREFIER ADJOINT
HYDRO-QUÉBEC.

Partie demanderesse
C.
MICHEL BOUCHARD.

Partie défenderesse
ASSIGNATION

ORDRE est donné à Michel Bouchard de comparaître au greffe de cette Cour situé au 1, rue Notre-Dame Est à Montréal, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été remise au greffe à l'intention de Michel Bouchard.
Lieu: Montréal
Date: 21 février 1995

JOSÉE LEDUC
GREFIER ADJOINT

MES MARCHAND, LEMIEUX,
AVOCATS

A/S Me Christiane Ladouceur,
avocat
75, boul. René-Lévesque Ouest,
Montréal, Qc
H2Z 1A4, tél: (514) 289-3552

Province de Québec, District de Longueuil, COUR DU QUÉBEC, CHAMBRE CIVILE, DIVISION DES PETITES CREANCES, M. C. MARC-ANDRÉ MARCOTTE, demandeur, -vs- SOPHIE DENONNE, -et- MICHEL KNEZEVIC, défendeurs. Le 14 mars 1995, à 10h30 de l'avant-midi, au domicile des défendeurs, au 845 rue CUMMINGS en la cité Greenfield Park, district de

Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs, saisis en cette cause, consistant en: 1) véhicule automobile de marque GMC, portant le numéro 519 16378, 1989 GMC 2500, immatriculé XHN 765. Condition: ARGENT COMPTANT. JACQUES TURGEON, huissier, 466-2628. GRENIER POISSANT & ASSOCIÉS, HUISSIERS DE JUSTICE, Lemoine, le 01 mars 1995.

Province de Québec, District de Gaspé, NO: 110-12-001075-962. COUR SUPERIEURE. THÉRÈSE BERNATCHEZ, Demanderesse, -vs- RAYNOLD REEVES, Défendeur. Le 17 mars 1995, à 10h00 de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au 805 rue Lamarre, en la cité Laprairie, district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1) mobilier de salon en tissu de couleur grise, comprenant: 1 fauteuil simple, 1 divan à trois places, 1 téléviseur couleur de marque Craig 20", et acc.; 1 vidéo VHS de marque RCA Selecta Vision et acc.; 1 meuble audio vidéo mélamine grise, Condition: ARGENT COMPTANT. NORMAND POISSANT, huissier, 466-2628. GRENIER POISSANT & ASSOCIÉS, HUISSIERS DE JUSTICE, Lemoine, le 01 mars 1995.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPERIEURE, NO: 500-05-003981-949. GESTION INNOVET INC., -et- JOCELYN TROTTIER, demandeurs -vs- LES HOTELS SENNEVILLE INC., JONATHAN MYTE, -et- 115881 CANADA INC., -et- 159333 CHEQUE VISE INC., -et- SOCIÉTÉ EN COMMANDITE SENNECO-BERRI-HOTEL LORD BERRI, défendeurs. Le 16 mars 1995, à 11h00 de l'avant-midi, au bureau d'affaires de la défenderesse, au 475 rue Sherbrooke Ouest, #408, en la cité Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens

et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1) table de conférence en bois de couleur brune; 3 chaises recouvertes de matériel de couleur bleu et bois brun; 1 pichon de marque Panasonic, de modèle Electric, à trois trous punch KX30P de couleur beige, et acc.; ET AUTRES BIENS SAISIS EN CETTE CAUSE. Condition: ARGENT COMPTANT. CAMILLE BERNARD, huissier, 397-9277. DE L'ETUDE GRENIER & ASS., HUISSIERS, Montréal, le 01 mars 1995.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, DIVISION DES PETITES CREANCES, NO: 500-32-006466-834. Le greffier pour et au nom de ANNA MARIA LOPEZ, Partie demanderesse, -vs- COLETTE LAVOIE R.S. ATELIER DE DÉMÉNAGEMENT C. LAVOIE TRANSPORT, Partie défenderesse. Le 16 mars 1995, à 10h00, au 5634, PIE-IX, MONTRÉAL, Qc, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 2) camions GMC licence LA 923J-FG 20546; 2) soudeuses; 1) appareil Anzom modèle C CP300; 1) appareil Anzom modèle H0890. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: JACQUES DAUOST, huissier du district de Terrebonne, (514) 682-1921. Mtl: 328-1122. BOISVERT, POULIOT & ASSOCIÉS, HUISSIERS, 1515 Boul. Chomedey, # S-01, Laval, Qc, H3V 3Y7.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPERIEURE, NO: 500-05-003981-949. GESTION INNOVET INC., -et- JOCELYN TROTTIER, demandeurs -vs- LES HOTELS SENNEVILLE INC., JONATHAN MYTE, -et- 115881 CANADA INC., -et- 159333 CHEQUE VISE INC., -et- SOCIÉTÉ EN COMMANDITE SENNECO-BERRI-HOTEL LORD BERRI, défendeurs. Le 16 mars 1995, à 11h00 de l'avant-midi, au bureau d'affaires de la défenderesse, au 475 rue Sherbrooke Ouest, #408, en la cité Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens

et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1) table de conférence en bois de couleur brune; 3 chaises recouvertes de matériel de couleur bleu et bois brun; 1 pichon de marque Panasonic, de modèle Electric, à trois trous punch KX30P de couleur beige, et acc.; ET AUTRES BIENS SAISIS EN CETTE CAUSE. Condition: ARGENT COMPTANT. CAMILLE BERNARD, huissier, 397-9277. DE L'ETUDE GRENIER & ASS., HUISSIERS, Montréal, le 01 mars 1995.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPERIEURE, NO: 500-05-003981-949. GESTION INNOVET INC., -et- JOCELYN TROTTIER, demandeurs -vs- LES HOTELS SENNEVILLE INC., JONATHAN MYTE, -et- 115881 CANADA INC., -et- 159333 CHEQUE VISE INC., -et- SOCIÉTÉ EN COMMANDITE SENNECO-BERRI-HOTEL LORD BERRI, défendeurs. Le 16 mars 1995, à 11h00 de l'avant-midi, au bureau d'affaires de la défenderesse, au 475 rue Sherbrooke Ouest, #408, en la cité Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens

et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1) table de conférence en bois de couleur brune; 3 chaises recouvertes de matériel de couleur bleu et bois brun; 1 pichon de marque Panasonic, de modèle Electric, à trois trous punch KX30P de couleur beige, et acc.; ET AUTRES BIENS SAISIS EN CETTE CAUSE. Condition: ARGENT COMPTANT. CAMILLE BERNARD, huissier, 397-9277. DE L'ETUDE GRENIER & ASS., HUISSIERS, Montréal, le 01 mars 1995.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPERIEURE, NO: 500-05-003981-949. GESTION INNOVET INC., -et- JOCELYN TROTTIER, demandeurs -vs- LES HOTELS SENNEVILLE INC., JONATHAN MYTE, -et- 115881 CANADA INC., -et- 159333 CHEQUE VISE INC., -et- SOCIÉTÉ EN COMMANDITE SENNECO-BERRI-HOTEL LORD BERRI, défendeurs. Le 16 mars 1995, à 11h00 de l'avant-midi, au bureau d'affaires de la défenderesse, au 475 rue Sherbrooke Ouest, #408, en la cité Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens

et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1) table de conférence en bois de couleur brune; 3 chaises recouvertes de matériel de couleur bleu et bois brun; 1 pichon de marque Panasonic, de modèle Electric, à trois trous punch KX30P de couleur beige, et acc.; ET AUTRES BIENS SAISIS EN CETTE CAUSE. Condition: ARGENT COMPTANT. CAMILLE BERNARD, huissier, 397-9277. DE L'ETUDE GRENIER & ASS., HUISSIERS, Montréal, le 01 mars 1995.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPERIEURE, NO: 500-05-003981-949. GESTION INNOVET INC., -et- JOCELYN TROTTIER, demandeurs -vs- LES HOTELS SENNEVILLE INC., JONATHAN MYTE, -et- 115881 CANADA INC., -et- 159333 CHEQUE VISE INC., -et- SOCIÉTÉ EN COMMANDITE SENNECO-BERRI-HOTEL LORD BERRI, défendeurs. Le 16 mars 1995, à 11h00 de l'avant-midi, au bureau d'affaires de la défenderesse, au 475 rue Sherbrooke Ouest, #408, en la cité Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens

et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1) table de conférence en bois de couleur brune; 3 chaises recouvertes de matériel de couleur bleu et bois brun; 1 pichon de marque Panasonic, de modèle Electric, à trois trous punch KX30P de couleur beige, et acc.; ET AUTRES BIENS SAISIS EN CETTE CAUSE. Condition: ARGENT COMPTANT. CAMILLE BERNARD, huissier, 397-9277. DE L'ETUDE GRENIER & ASS., HUISSIERS, Montréal, le 01 mars 1995.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPERIEURE, NO: 500-05-003981-949. GESTION INNOVET INC., -et- JOCELYN TROTTIER, demandeurs -vs- LES HOTELS SENNEVILLE INC., JONATHAN MYTE, -et- 115881 CANADA INC., -et- 159333 CHEQUE VISE INC., -et- SOCIÉTÉ EN COMMANDITE SENNECO-BERRI-HOTEL LORD BERRI, défendeurs. Le 16 mars 1995, à 11h00 de l'avant-midi, au bureau d'affaires de la défenderesse, au 475 rue Sherbrooke Ouest, #408, en la cité Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens

et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1) table de conférence en bois de couleur brune; 3 chaises recouvertes de matériel de couleur bleu et bois brun; 1 pichon de marque Panasonic, de modèle Electric, à trois trous punch KX30P de couleur beige, et acc.; ET AUTRES BIENS SAISIS EN CETTE CAUSE. Condition: ARGENT COMPTANT. CAMILLE BERNARD, huissier, 397-9277. DE L'ETUDE GRENIER & ASS., HUISSIERS, Montréal, le 01 mars 1995.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPERIEURE, NO: 500-05-003981-949. GESTION INNOVET INC., -et- JOCELYN TROTTIER, demandeurs -vs- LES HOTELS SENNEVILLE INC., JONATHAN MYTE, -et- 115881 CANADA INC., -et- 159333 CHEQUE VISE INC., -et- SOCIÉTÉ EN COMMANDITE SENNECO-BERRI-HOTEL LORD BERRI, défendeurs. Le 16 mars 1995, à 11h00 de l'avant-midi, au bureau d'affaires de la défenderesse, au 475 rue Sherbrooke Ouest, #408, en la cité Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens

et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1) table de conférence en bois de couleur brune; 3 chaises recouvertes de matériel de couleur bleu et bois brun; 1 pichon de marque Panasonic, de modèle Electric, à trois trous punch KX30P de couleur beige, et acc.; ET AUTRES BIENS SAISIS EN CETTE CAUSE. Condition: ARGENT COMPTANT. CAMILLE BERNARD, huissier, 397-9277. DE L'ETUDE GRENIER & ASS., HUISSIERS, Montréal, le 01 mars 1995.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPERIEURE, NO: 500-05-003981-949. GESTION INNOVET INC., -et- JOCELYN TROTTIER, demandeurs -vs- LES HOTELS SENNEVILLE INC., JONATHAN MYTE, -et- 115881 CANADA INC., -et- 159333 CHEQUE VISE INC., -et- SOCIÉTÉ EN COMMANDITE SENNECO-BERRI-HOTEL LORD BERRI, défendeurs. Le 16 mars 1995, à 11h00 de l'avant-midi, au bureau d'affaires de la défenderesse, au 475 rue Sherbrooke Ouest, #408, en la cité Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens

et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1) table de conférence en bois de couleur brune; 3 chaises recouvertes de matériel de couleur bleu et bois brun; 1 pichon de marque Panasonic, de modèle Electric, à trois trous punch KX30P de couleur beige, et acc.; ET AUTRES BIENS SAISIS EN CETTE CAUSE. Condition: ARGENT COMPTANT. CAMILLE BERNARD, huissier, 397-9277. DE L'ETUDE GRENIER & ASS., HUISSIERS, Montréal, le 01 mars 1995.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPERIEURE, NO: 500-05-003981-949. GESTION INNOVET INC., -et- JOCELYN TROTTIER, demandeurs -vs- LES HOTELS SENNEVILLE INC., JONATHAN MYTE, -et- 115881 CANADA INC., -et- 159333 CHEQUE VISE INC., -et- SOCIÉTÉ EN COMMANDITE SENNECO-BERRI-HOTEL LORD BERRI, défendeurs. Le 16 mars 1995, à 11h00 de l'avant-midi, au bureau d'affaires de la défenderesse, au 475 rue Sherbrooke Ouest, #408, en la cité Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens

et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1) table de conférence en bois de couleur brune; 3 chaises recouvertes de matériel de couleur bleu et bois brun; 1 pichon de marque Panasonic, de modèle Electric, à trois trous punch KX30P de couleur beige, et acc.; ET AUTRES BIENS SAISIS EN CETTE CAUSE. Condition: ARGENT COMPTANT. CAMILLE BERNARD, huissier, 397-9277. DE L'ETUDE GRENIER & ASS., HUISSIERS, Montréal, le 01 mars 1995.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPERIEURE, NO: 500-05-003981-949. GESTION INNOVET INC., -et- JOCELYN TROTTIER, demandeurs -vs- LES HOTELS SENNEVILLE INC., JONATHAN MYTE, -et- 115881 CANADA INC., -et- 159333 CHEQUE VISE INC., -et- SOCIÉTÉ EN COMMANDITE SENNECO-BERRI-HOTEL LORD BERRI, défendeurs. Le 16 mars 1995, à 11h00 de l'avant-midi, au bureau d'affaires de la défenderesse, au 475 rue Sherbrooke Ouest, #408, en la cité Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens

et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1) table de conférence en bois de couleur brune; 3 chaises recouvertes de matériel de couleur bleu et bois brun; 1 pichon de marque Panasonic, de modèle Electric, à trois trous punch KX30P de couleur beige, et acc.; ET AUTRES BIENS SAISIS EN CETTE CAUSE. Condition: ARGENT COMPTANT. CAMILLE BERNARD, huissier, 397-9277. DE L'ETUDE GRENIER & ASS., HUISSIERS, Montréal, le 01 mars 1995.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPERIEURE, NO: 500-05-003981-949. GESTION INNOVET INC., -et- JOCELYN TROTTIER, demandeurs -vs- LES HOTELS SENNEVILLE INC., JONATHAN MYTE, -et- 115881 CANADA INC., -et- 159333 CHEQUE VISE INC., -et- SOCIÉTÉ EN COMMANDITE SENNECO-BERRI-HOTEL LORD BERRI, défendeurs. Le 16 mars 1995, à 11h00 de l'avant-midi, au bureau d'affaires de la défenderesse, au 475 rue Sherbrooke Ouest, #408, en la cité Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens

et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1) table de conférence en bois de couleur brune; 3 chaises recouvertes de matériel de couleur bleu et bois brun; 1 pichon de marque Panasonic, de modèle Electric, à trois trous punch KX30P de couleur beige, et acc.; ET AUTRES BIENS SAISIS EN CETTE CAUSE. Condition: ARGENT COMPTANT. CAMILLE BERNARD, huissier, 397-9277. DE L'ETUDE GRENIER & ASS., HUISSIERS, Montréal, le 01 mars 1995.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPERIEURE, NO: 500-05-003981-949. GESTION INNOVET INC., -et- JOCELYN TROTTIER, demandeurs -vs- LES HOTELS SENNEVILLE INC., JONATHAN MYTE, -et- 115881 CANADA INC., -et- 159333 CHEQUE VISE INC., -et- SOCIÉTÉ EN COMMANDITE SENNECO-BERRI-HOTEL LORD BERRI, défendeurs. Le 16 mars 1995, à 11h00 de l'avant-midi, au bureau d'affaires de la défenderesse, au 475 rue Sherbrooke Ouest, #408, en la cité Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens

et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1) table de conférence en bois de couleur brune; 3 chaises recouvertes de matériel de couleur bleu et bois brun; 1 pichon de marque Panasonic, de modèle Electric, à trois trous punch KX30P de couleur beige, et acc.; ET AUTRES BIENS SAISIS EN CETTE CAUSE. Condition: ARGENT COMPTANT. CAMILLE BERNARD, huissier, 397-9277. DE L'ETUDE GRENIER & ASS., HUISSIERS, Montréal, le 01 mars 1995.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPERIEURE, NO: 500-05-003981-949. GESTION INNOVET INC., -et- JOCELYN TROTTIER, demandeurs -vs- LES HOTELS SENNEVILLE INC., JONATHAN MYTE, -et- 115881 CANADA INC., -et- 159333 CHEQUE VISE INC., -et- SOCIÉTÉ EN COMMANDITE SENNECO-BERRI-HOTEL LORD BERRI, défendeurs. Le 16 mars 1995, à 11h00 de l'avant-midi, au bureau d'affaires de la défenderesse, au 475 rue Sherbrooke Ouest, #408, en la cité Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens

et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1) table de conférence en bois de couleur brune; 3 chaises recouvertes de matériel de couleur bleu et bois brun; 1 pichon de marque Panasonic, de modèle Electric, à trois trous punch KX30P de couleur beige, et acc.; ET AUTRES BIENS SAISIS EN CETTE CAUSE. Condition: ARGENT COMPTANT. CAMILLE BERNARD, huissier, 397-9277. DE L'ETUDE GRENIER & ASS., HUISSIERS, Montréal, le 01 mars 1995.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPERIEURE, NO: 500-05-003981-949. GESTION INNOVET INC., -et- JOCELYN TROTTIER, demandeurs -vs- LES HOTELS SENNEVILLE INC., JONATHAN MYTE, -et- 115881 CANADA INC., -et- 159333 CHEQUE VISE INC., -et- SOCIÉTÉ EN COMMANDITE SENNECO-BERRI-HOTEL LORD BERRI, défendeurs. Le 16 mars 1995, à 11h00 de l'avant-midi, au bureau d'affaires de la défenderesse, au 475 rue Sherbrooke Ouest, #408, en la cité Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens

et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1) table de conférence en bois de couleur brune; 3 chaises recouvertes de matériel de couleur bleu et bois brun; 1 pichon de marque Panasonic, de modèle Electric, à trois trous punch KX30P de couleur beige, et acc.; ET AUTRES BIENS SAISIS EN CETTE CAUSE. Condition: ARGENT COMPTANT. CAMILLE BERNARD, huissier, 397-9277. DE L'ETUDE GRENIER & ASS., HUISSIERS, Montréal, le 01 mars 1995.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPERIEURE, NO: 500-05-003981-949. GESTION INNOVET INC., -et- JOCELYN TROTTIER, demandeurs -vs- LES HOTELS SENNEVILLE INC., JONATHAN MYTE, -et- 115881 CANADA INC., -et- 159333 CHEQUE VISE INC., -et- SOCIÉTÉ EN COMMANDITE SENNECO-BERRI-HOTEL LORD BERRI, défendeurs. Le 16 mars 1995, à 11h00 de l'avant-midi, au bureau d'affaires de la défenderesse, au 475 rue Sherbrooke Ouest, #408, en la cité Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens

et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1) table de conférence en bois de couleur brune; 3 chaises recouvertes de matériel de couleur bleu et bois brun; 1 pichon de marque Panasonic, de modèle Electric, à trois trous punch KX30P de couleur beige, et acc.; ET AUTRES BIENS SAISIS EN CETTE CAUSE. Condition: ARGENT COMPTANT. CAMILLE BERNARD, huissier, 397-9277. DE L'ETUDE GRENIER & ASS., HUISSIERS, Montréal, le 01 mars 1995.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPERIEURE, NO: 500-05-003981-949. GESTION INNOVET INC., -et- JOCELYN TROTTIER, demandeurs -vs- LES HOTELS SENNEVILLE INC., JONATHAN MYTE, -et- 115881 CANADA INC., -et- 159333 CHEQUE VISE INC., -et- SOCIÉTÉ EN COMMANDITE SENNECO-BERRI-HOTEL LORD BERRI, défendeurs. Le 16 mars 1995, à 11h00 de l'avant-midi, au bureau d'affaires de la défenderesse, au 475 rue Sherbrooke Ouest, #408, en la cité Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens

et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1) table de conférence en bois de couleur brune; 3 chaises recouvertes de matériel de couleur bleu et bois brun; 1 pichon de marque Panasonic, de modèle Electric, à trois trous punch KX30P de couleur beige, et acc.; ET AUTRES BIENS SAISIS EN CETTE CAUSE. Condition: ARGENT COMPTANT. CAMILLE BERNARD, huissier, 397-9277. DE L'ETUDE GRENIER & ASS., HUISSIERS, Montréal, le 01 mars 1995.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPERIEURE, NO: 500-05-003981-949. GESTION INNOVET INC., -et- JOCELYN TROTTIER, demandeurs -vs- LES HOTELS SENNEVILLE INC., JONATHAN MYTE, -et- 115881 CANADA INC., -et- 159333 CHEQUE VISE INC., -et- SOCIÉTÉ EN COMMANDITE SENNECO-BERRI-HOTEL LORD BERRI, défendeurs. Le 16 mars 1995, à 11h00 de l'avant-midi, au bureau d'affaires de la défenderesse, au 475 rue Sherbrooke Ouest, #408, en la cité Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens

et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1) table de conférence en bois de couleur brune; 3 chaises recouvertes de matériel de couleur bleu et bois brun; 1 pichon de marque Panasonic, de modèle Electric, à trois trous punch KX30P de couleur beige, et acc.; ET AUTRES BIENS SAISIS EN CETTE CAUSE. Condition: ARGENT COMPTANT. CAMILLE BERNARD, huissier, 397-9277. DE L'ETUDE GRENIER & ASS., HUISSIERS, Montréal, le 01 mars 1995.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPERIEURE, NO: 500-05-003981-949. GESTION INNOVET INC., -et- JOCELYN TROTTIER, demandeurs -vs- LES HOTELS SENNEVILLE INC., JONATHAN MYTE, -et- 115881 CANADA INC., -et- 159333 CHEQUE VISE INC., -et- SOCIÉTÉ EN COMMANDITE SENNECO-BERRI-HOTEL LORD BERRI, défendeurs. Le 16 mars 1995, à 11h00 de l'avant-midi, au bureau d'affaires de la défenderesse, au 475 rue Sherbrooke Ouest, #408, en la cité Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens

et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1) table de conférence en bois de couleur brune; 3 chaises recouvertes de matériel de couleur bleu et bois brun; 1 pichon de marque Panasonic, de modèle Electric, à trois trous punch KX30P de couleur beige, et acc.; ET AUTRES BIENS SAISIS EN CETTE CAUSE. Condition: ARGENT COMPTANT. CAMILLE BERNARD, huissier, 397-9277. DE L'ETUDE GRENIER & ASS., HUISSIERS, Montréal, le 01 mars 1995.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPERIEURE, NO: 500-05-003981-949. GESTION INNOVET INC., -et- JOCELYN TROTTIER, demandeurs -vs- LES HOTELS SENNEVILLE INC., JONATHAN MYTE, -et- 115881 CANADA INC., -et- 159333 CHEQUE VISE INC., -et- SOCIÉTÉ EN COMMANDITE SENNECO-BERRI-HOTEL LORD BERRI, défendeurs. Le 16 mars 1995, à 11h00 de l'avant-midi, au bureau d'affaires de la défenderesse, au 475 rue Sherbrooke Ouest, #408, en la cité Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens

et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1) table de conférence en bois de couleur brune; 3 chaises recouvertes de matériel de couleur bleu et bois brun; 1 pichon

TÉL.: 985-3344

ANNONCES CLASSÉES

FAX: 985-3340

I • N • D • E • X

- 100 • 199**
IMMOBILIER RÉSIDENTIEL
Achat-vente-échange
100 Visites libres
101 Propriétés à vendre
103 Condominiums et co-propriétés
105 Propriétés à louer
115 Extérieur de Montréal
120 Laurentides
121 Cantons de l'Est
125 Hors-frontières
130 Maisons de campagne
132 Chalets
134 Terrains-fermes
135 Terrains
151 Transactions diverses
155 Services immobiliers
- Location**
160 App. et log. à louer
164 Condominiums à louer
165 Propriétés à louer
175 Maisons de campagne à louer
176 Chalets à louer
- 200 • 299**
IMMOBILIER COMMERCIAL
Achat-vente-échange
201 Propriétés commerciales
203 Propriétés industrielles
205 Espaces commerciaux
210 Commerces à vendre
220 Entrepôt (Vente-location)
230 Gestion immobilière
- Location**
251 Bureaux à louer
259 Espaces comm. et ind. à louer
275 Locaux à louer
- 300 • 399**
MARCHANDISES
301 Oeuvres d'art
303 Antiquités
313 Ordinateurs
314 Bureautique
315 Téléphonie
316 Mobilier de bureau et acc.
- 400 • 499**
OFFRES D'EMPLOIS
401 Postes cadre et professionnel
402 Éducation
405 Santé + serv. communautaires
408 Secteur culturel
410 Bureaux
415 Secteur informatique
420 Secteur vente
435 Restaurants et hôtellerie
440 Services domestiques
455 Emplois partiels + saisonniers
- 500 • 599**
PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES
501 Occasions d'affaires
505 Services financiers
510 Comptabilité
512 Déclaration d'impôts
515 Informatique et bureautique
520 Préparation de C.V.
522 Traitement de texte
523 Traduction, rédaction
529 Services professionnels
530 Cours
540 Santé
542 Massothérapie
543 Psychothérapie
544 Croissance personnelle
546 Cartomancie, astrologie
550 Voyages
555 Garderie
560 Entretien, rénovation
564 Décoration intérieure
570 Tassement, paysagistes
575 Déménagement
- 600 • 699**
VEHICULES
675 Bateaux, yachts, voiliers
695 Automobiles

LES ANNONCES CLASSÉES

DU LUNDI AU VENDREDI
DE 8H30 À 16H00Pour placer, modifier ou annuler votre
annonce, téléphonez avant 14h30
pour l'édition du lendemain.Téléphone: 985-3344
Télécopieur: 985-3340

Cartes de paiement: cartes de crédit

103
CONDOMINIUMS
CO-PROPRIÉTÉS

CONDO RENOVÉ. 3e, 4 1/2 pièces, bois franc, rue Berni, à prox. du métro. Seulement 69 000\$. A voir Très beau. DANIELLE LANDRY 271-2131, 527-3131. ReMax Outremont ctr.

FATIGUE de voyage au centre-ville. Venez voir ce condo prestigieux au bord de l'eau... Décoration professionnelle/veuve fantastique, possibilité d'acquies collection d'art et de meubles. Ile-des-Sœurs. 762-0652 ou 738-3414, demandez Lyse.

ILE-DES-SOEURS. hypothèque 8 45%, 41 mois, club marin II, 16e étage. Luxueux condo, garage, piscines int. et ext., centre sportif. 766-8936.

N.D.G. Secteur français, près métro, rénové avec goût, 7 pièces + sous-sol + garage, jardin clôturé ensoleillé, 184 000\$. 487-3333.

OUTREMONT ADJ. Luxueux, genre loft, 800 p.c., équipé, jardin, 89 000\$. 276-2795

OUTREMONT, BLOOMFIELD coin Van Home, 4 1/2 (1 c.c.), boiserie, dans bel immeuble restauré. 107 000\$. 273-8077.

103
CONDOMINIUMS
CO-PROPRIÉTÉS103
CONDOMINIUMS
CO-PROPRIÉTÉS

OUTREMONT. superbe condo, r.-de-ch., hyper spacieux (+ de 3 000 p.c.), 5 c.c., 4 s.b., salons/salle à manger pour recevoir, 100% rénové, moderne. 269 500\$. LA CAPITALE Courtier imm. agréé GEORGES LAUZIER 597-2121

OUTREMONT. superbe condo, r.-de-ch., hyper spacieux (+ de 3 000 p.c.), 5 c.c., 4 s.b., salons/salle à manger pour recevoir, 100% rénové, moderne. 269 500\$. LA CAPITALE Courtier imm. agréé GEORGES LAUZIER 597-2121

RUE HUTCHISON, nord de Mt-Royal, 4 1/2 complètement rénové, foyer, nouveaux planchers chêne, 95 000\$. Pas d'agent. 272-8496.

VIEUX-LONGUEUIL, MAISON DE VILLE (construction 1992). Ensoleillé, 1e-3e, 3 côtés, foyer combustion lente, 3 chambres, 2 salles de bain, sous-sol semi-fini, terrasse, 2 stationnements, proximité métro, terrain paysagé. 140 000\$. 677-8046 ou 670-2526.

VOUS CHERCHEZ UN DEAL? J'ai un condo à vendre à l'Ile-des-Sœurs au chic Verrières VI. Aucun courtier ne peut vous offrir un tel prix. Téléphonez-moi au 776-7163.

115
EXTÉRIEUR DE MONTRÉAL

QUÉBEC. Vieux-Port, studio luxueux. Du proprio. 41 900\$. (418)692-4742.

RIVE-SUD DE QUÉBEC. Maison ancestrale début régime français. Entièrement restaurée, 10 pièces, terrain boisé 31 000 p.c.a. (418) 837-9768

115
SILÉRIE

Rangée, béton, bois, 200 m.c., vues: fleuve, parc, 168 000\$. Info: (418)525-4359 (jour), (418)527-2121 (soir).

UNIQUE petit cottage, charmant, avec pont sur cascades, terrain montagneux 120 000 p.c., avec atelier d'artiste en pleine forêt Lanaudière. 79 000\$. (514)883-2562.

120
LAURENTIDES

MONT-TREMBLANT Condo Pinetau. Bord du lac Tremblant. Tout équipé, foyer, bas prix. 387-8725 (jour), 744-5189 (soir).

121
CANTONS DE L'EST

SUTTON Maison spacieuse, 4 c.c., petit domaine privé et enchanter. 3 1/2 acres, 229 500\$. JACINTE GILLOUX, Imm. Dynamiques 538-4000.

SUTTON. Domaine 79 acres, contemporain, spacieux, clair, aéré. Garage, vue. Occasion à saisir! JEAN LACROIX, 1-538-4000. Immeubles Dynamiques Courtier Agréé.

125
HORS-FRONTIÈRES

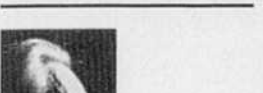
FORT LAUDERDALE. Luxueux appartement-coop 3 1/2, complètement rénové en '92, aménagement moderne, lave-vaiss., climatisation centrale. A vendre tout meublé. A une rue de la mer, sécurité totale. Prix demandé: 60 000\$ US. Sans agent. 1-305-561-5140.

MIDI DE LA FRANCE. belle maison style contemporain, tout confort, piscine, pi-nède 30 000 p.c. 400 000\$. 274-1397.

135
TERRAINS

420 000 P.C., résidentiel et multi-logements, maison uni-familiale et étable. Idéal pour domaine ou développement domiciliaire. (514)753-4384.

DÉCÈS



Exprimez vos condoléances par un don aux Oeuvres du Cardinal Léger.

Vous aiderez aussi les plus pauvres du monde.

Envoyez votre don directement au Cardinal ou utilisez les cartes disponibles dans les maisons funéraires.

Nous enverrons à la famille éplorée votre message de sympathie.

Fondation Jules et Paul-Émile Léger
130, av. de l'Épée
Outremont H2V 3T2

Le centre-ville
a un chez-soi!Les Habitations Desjardins
du Centre-Ville

Complexe Guy-Favreau

Face au Complexe Desjardins

Place des Arts Place d'Armes

Bureau de location

115, de La Gauchetière Ouest

App. 303

du lundi au vendredi 9 h à 17 h 30

Services compris:

- Ascenseurs
- Système de sécurité avec caméra en circuit fermé
- Cuisinière et réfrigérateur
- Thermostat dans chaque pièce
- Air climatisé **
- Chauffage et électricité
- Eau chaude
- Entrées de laveuse et de sècheuse*
- Installation pour raccordement d'un lave-vaisselle
- Salle de réception
- Service de conciergerie
- Taxes d'eau et de services
- ** Sauf dans les 3 1/2 et quelques 4 1/2
- ** Sauf dans quelques 3 1/2

Autres avantages:

- Situation exceptionnelle au cœur du centre-ville et à proximité du Vieux-Montréal
- Passages souterrains reliant le Complexe Guy-Favreau aux stations de métro Place d'Armes et Place des Arts, au Complexe Desjardins, au Palais des Congrès et à la Place des Arts
- Promenade commerciale
- Salle de buanderie commune
- Stationnement intérieur disponible

Loyers à compter de:

3 1/2 - à compter de 661 \$

4 1/2 - à compter de 852 \$

RENSEIGNEMENTS:

281-8720

141
PROPRIÉTÉS À ÉCHANGER

MAISON MODERNE. St-Sauveur, sur lac Millette. Eval. à 500 000\$ + 350 000\$ pour maison Upper Westmount. (212)496-4586.

160
APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER

ANJOU. superbe 4 1/2, rénové, design unique, ensoleillé, stat. gratuit 1 an. Juillet. 615\$. Bail 23 ans. 356-1140.

C.D.N. 4 1/2 chauffé, cuis./frigo, ensoleillé, immeuble tranquille. 735-0726.

DE MAISONNEUVE E. Près Radio-Canada, luxueux 3 1/2, poêle, frigo, lav./séch. intégrés. 523-9647, 642-1285.

DISCRIMINATION INTERDITE

«La Commission des droits de la personne du Québec rappelle que lorsqu'un logement est offert en location (ou sous-location), toute personne disposée à payer le loyer et à respecter le bail doit être traitée en pleine égalité, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge du locataire ou de ses enfants, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap.»

GRAND 5 1/2. 1er étage, nord de Sherbrooke ouest, près de 2 parcs. 685\$. 931-0408.

LETOURNEUX. 5 1/2, presque neuf, bas duplex avec cour clôturée. 550\$. Haut: 500\$. pas de cour. 325-5469.

N.D.G. 5 1/2 meublé, 15 mai - 15 sept. Raison, voyage. 700\$/mois. 487-9494

NOUVEAU-BORDEAUX. 3 1/2 chauffés, près toutes commodités. 395\$ + 425\$. 334-1737.

OUTREMONT - RUE DAVAR. haut de duplex, 11 pièces. 344-0009, 524-2020.

OUTREMONT. 50 Willowdale, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, ascenseurs, chauffé, poêle/frigo. 849-7061.

OUTREMONT. 6 pièces, coin Bernard, 725\$, électro nég. Libre 15 mars. 272-8345

OUTREMONT. face au Mont-Royal, 33 ch. Côte Ste-Catherine, 2 1/2, 3 1/2, chauffés, gym. 277-5873.

OUTREMONT. Luxueux haut duplex, 5 1/2 sur 2 étages, foyer, m. brique, b./boulonn., 5 électro, non-chauffé, garage. 1200\$. 271-4577.

QUÉBEC. idéal pour pied-à-terre. Studio meublé, impeccable, situé près du Parlement. 390\$/mois. jour: 418-694-9990, soir: 418-525-8503.

ST-LAURENT. beau haut duplex, 6 1/2, chauff., 750\$. 2 pas métro. 744-5108.

TRES GRAND 5 1/2. moderne, haut triple, est de Montréal. 351-7825.

164
CONDOMINIUMS À LOUER

PARC LAFONTAINE - MÉTRO SHERBROOKE
3845 ST-ANDRÉ, constr. 83, vue Mt-Royal, condo 2 étages, 6 1/2, 3 c.c., foyer, 3 balcons, stat., 695\$/mois, poss. option d'achat. Disp. avril ou mois suivants. 1(418)687-3508

170
HORS-FRONTIÈRES À LOUER

COTE D'AZUR BANDOL
Condo 2 cc., vue splendide sur mer, tout équipé. 276-9066.

PARIS XIXe. Face Bute Chaumont. Studio, ascenseur, 1er juin, minimum 3 mois. 4200\$/mois. 487-9494

SUD DE FRANCE
Près Montpellier, bord mer, jolie maison + terrasse, 3 1/2, sem./mois. 527-3830.

SUD DE LA FRANCE. Magnifique maison tout équipée, confort nord-américain. Poss. louer à plusieurs couples. Prix spéciaux hors saison. (819) 322-6616.

175
MAISONS DE CAMPAGNE À LOUER

ILE D'ORLÉANS
Superbe maison 1840, vue sur le fleuve, foyer, 4 ch., 675\$/sem., 475\$/fin de sem. (418)527-1573.

CHALET À LOUER
NORD, panoramique, 3 c.c., disponible, maintenant, équipé, sem./mois. 389-4270.

180 A PARTAGER
5 1/2 CHERCHE CO-LOCATAIRE (1 ou 2) tranquille, responsable. 722-0488.

164
CONDOMINIUMS À LOUER

ROSEMONT. location/achat. Boiserie & moderne. 13 1/2: 175 000\$ ou 1 500\$/mois (stationnements, grande cour - jardin clôturée); 2 X 7 1/2: 125 \$ ou 775\$/m. et 110 \$ ou 725\$/m; 5 1/2: 90 \$ ou 565\$/m; 4 1/2: 65 \$ ou 450\$/m. 7282004.

ROSEMONT-ANGUS

Condo très éclairé, 4 1/2, foyer, garage, Bay Window, face à un parc, près du métro et autobus. 2 c.c., moderne, près du centre-ville. 650\$. 627-1843 ou 333-0314.

VILLE ST-LAURENT

Magnifique site à Bois-Franc. Construction neuve. Condos de prestige au bord de l'eau - 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2 - 795\$ à 1 500\$/mois. 331-9202.

165
PROPRIÉTÉS À LOUER

À STE-THÉRÈSE-EN-HAUT
Maison de 11 pièces à louer dans magnifique secteur, près écoles primaires, secondaires et cégep. 4 ch., 2 s/bain dont une avec b./boulonn double, salon, cuisine, s/manger, s/jeux, s/lavage et atelier. Tous les électroménagers sont inclus: 2 plaques Jenn-Air, four encastré, robot culinaire encastré, réfrigérateur, l./vaiss., lav.-séch., plus aspirateur central, climatisation centrale, thermopompe, filtre à poussière électronique, coffre-fort. Extérieur entièrement paysagé, piscine creusée clôturée (sécuritaire pour jeunes enfants), grand cabanon et autres accessoires. Occupation juillet ou à discuter. 1350 \$ par mois.

979-0273, 745-0510 ou 592-8397

170
HORS-FRONTIÈRES À LOUER

COTE D'AZUR BANDOL
Condo 2 cc., vue splendide sur mer, tout équipé. 276-9066.

PARIS XIXe. Face Bute Chaumont. Studio, ascenseur, 1er juin, minimum 3 mois. 4200\$/mois. 487-9494

SUD DE FRANCE
Près Montpellier, bord mer, jolie maison + terrasse, 3 1/2, sem./mois. 527-3830.

SUD DE LA FRANCE. Magnifique maison tout équipée, confort nord-américain. Poss. louer à plusieurs couples. Prix spéciaux hors saison. (819) 322-6616.

175
MAISONS DE CAMPAGNE À LOUER

ILE D'ORLÉANS
Superbe maison 1840, vue sur le fleuve, foyer, 4 ch., 675\$/sem., 475\$/fin de sem. (418)527-1573.

176
CHALET À LOUER

NORD, panoramique, 3 c.c., disponible, maintenant, équipé, sem./mois. 389-4270.

180
A PARTAGER

5 1/2 CHERCHE CO-LOCATAIRE (1 ou 2) tranquille, responsable. 722-0488.

170
HORS-FRONTIÈRES À LOUER

COTE D'AZUR BANDOL
Condo 2 cc., vue splendide sur mer, tout équipé. 276-9066.

PARIS XIXe. Face Bute Chaumont. Studio, ascenseur, 1er juin, minimum 3 mois. 4200\$/mois. 487-9494

SUD DE FRANCE
Près Montpellier, bord mer, jolie maison + terrasse, 3 1/2, sem./mois. 527-3830.

SUD DE LA FRANCE. Magnifique maison tout équipée, confort nord-américain. Poss. louer à plusieurs couples. Prix spéciaux hors saison. (819) 322-6616.

À STE-THÉRÈSE-EN-HAUT
Maison de 11 pièces à louer dans magnifique secteur, près écoles primaires, secondaires et cégep. 4 ch., 2 s/bain dont une avec b./boulonn double, salon, cuisine, s/manger, s/jeux, s/lavage et atelier. Tous les électroménagers sont inclus: 2 plaques Jenn-Air, four encastré, robot culinaire encastré, réfrigérateur, l./vaiss., lav.-séch., plus aspirateur central, climatisation centrale, thermopompe, filtre à poussière électronique, coffre-fort. Extérieur entièrement paysagé, piscine creusée clôturée (sécuritaire pour jeunes enfants), grand cabanon et autres accessoires. Occupation juillet ou à discuter. 1350 \$ par mois.

979-0273, 745-0510 ou 592-8397

CHALET À LOUER
NORD, panoramique, 3 c.c., disponible, maintenant, équipé, sem./mois. 389-4270.

180 A PARTAGER
5 1/2 CHERCHE CO-LOCATAIRE (1 ou 2) tranquille, responsable. 722-0488.

170 HORS-FRONTIÈRES À LOUER
COTE D'AZUR BANDOL
Condo 2 cc., vue splendide sur mer, tout équipé. 276-9066.

PARIS XIXe. Face Bute Chaumont. Studio, ascenseur, 1er juin, minimum 3 mois. 4200\$/mois. 487-9494

SUD DE FRANCE
Près Montpellier, bord mer, jolie maison + terrasse, 3 1/2, sem./mois. 527-3830.

SUD DE LA FRANCE. Magnifique maison tout équipée, confort nord-américain. Poss. louer à plusieurs couples. Prix spéciaux hors saison. (819) 322-6616.

À STE-THÉRÈSE-EN-HAUT
Maison de 11 pièces à louer dans magnifique secteur, près écoles primaires, secondaires et cégep. 4 ch., 2 s/bain dont une avec b./boulonn double, salon, cuisine, s/manger, s/jeux, s/lavage et atelier. Tous les électroménagers sont inclus: 2 plaques Jenn-Air, four encastré, robot culinaire encastré, réfrigérateur, l./vaiss., lav.-séch., plus aspirateur central, climatisation centrale, thermopompe, filtre à poussière électronique, coffre-fort. Extérieur entièrement paysagé, piscine creusée clôturée (sécuritaire pour jeunes enfants), grand cabanon et autres accessoires. Occupation juillet ou à discuter. 1350 \$ par mois.

979-0273, 745-0510 ou 592-8397

CHALET À LOUER
NORD, panoramique, 3 c.c., disponible, maintenant, équipé, sem./mois. 389-4270.

180 A PARTAGER
5 1/2 CHERCHE CO-LOCATAIRE (1 ou 2) tranquille, responsable. 722-0488.

170 HORS-FRONTIÈRES À LOUER
COTE D'AZUR BANDOL
Condo 2 cc., vue splendide sur mer, tout équipé. 276-9066.

PARIS XIXe. Face Bute Chaumont. Studio, ascenseur, 1er juin, minimum 3 mois. 4200\$/mois. 487-9494

SUD DE FRANCE
Près Montpellier, bord mer, jolie maison + terrasse, 3 1/2, sem./mois. 527-3830.

SUD DE LA FRANCE. Magnifique maison tout équipée, confort nord-américain. Poss. louer à plusieurs couples. Prix spéciaux hors saison. (819) 322-6616.

À STE-THÉRÈSE-EN-HAUT
Maison de 11 pièces à louer dans magnifique secteur, près écoles primaires, secondaires et cégep. 4 ch., 2 s/bain dont une avec b./boulonn double, salon, cuisine, s/manger, s/jeux, s/lavage et atelier. Tous les électroménagers sont inclus: 2 plaques Jenn-Air, four encastré, robot culinaire encastré, réfrigérateur, l./vaiss., lav.-séch., plus aspirateur central, climatisation centrale, thermopompe, filtre à poussière électronique, coffre-fort. Extérieur entièrement paysagé, piscine creusée clôturée (sécuritaire pour jeunes enfants), grand cabanon et autres accessoires. Occupation juillet ou à discuter. 1350 \$ par mois.

979-0273, 745-0510 ou 592-8397

CHALET À LOUER
NORD, panoramique, 3 c.c., disponible, maintenant, équipé, sem./mois. 389-4270.

180 A PARTAGER
5 1/2 CHERCHE CO-LOCATAIRE (1 ou 2) tranquille, responsable. 722-0488.

170 HORS-FRONTIÈRES À LOUER
COTE D'AZUR BANDOL
Condo 2 cc., vue splendide sur mer, tout équipé. 276-9066.

PARIS XIXe. Face Bute Chaumont. Studio, ascenseur, 1er juin, minimum 3 mois. 4200\$/mois. 487-9494

SUD DE FRANCE
Près Montpellier, bord mer, jolie maison + terrasse, 3 1/2, sem./mois. 527-3830.

SUD DE LA FRANCE. Magnifique maison tout équipée, confort nord-américain. Poss. louer à plusieurs couples. Prix spéciaux hors saison. (819) 322-6616.

LE DEVOIR

LES SPORTS

EN BREF

MANDELA DÉFEND «LE NOBLE ART»

Le Cap, Afrique du Sud (AP) — Il y a bien longtemps que Nelson Mandela, le président de l'Afrique du Sud, a remis ses gants de boxeur amateur. Mais à 76 ans, il continue de défendre le sport de sa jeunesse, une nouvelle fois sur la sellette après le K.O. terrible subi par l'Américain Gerald McClellan samedi dernier à Londres. «Quel sport échappe à la fatalité?», a déclaré Nelson Mandela, libéré en 1990, après 27 ans passé en prison pour son opposition à la politique de l'apartheid. «Il y a moins de risques en boxe que dans d'autres sports, et je pense qu'avec des mesures préventives appropriées, on peut encore réduire les risques de voir se produire un tel drame.» Mis K.O. au 10^e round du championnat du monde des super-moyens WBC par Nigel Benn, Gerald McClellan avait été opéré d'un caillot au cerveau après le combat. Depuis, il est dans le coma.

MULLEN: ENNUIS CARDIAQUES

Uniondale, (AP)—Brian Mullen, un ancien joueur des Islanders de New York qui fait maintenant partie du bureau de direction de l'équipe, a été saisi d'un malaise après le match d'hier soir entre les Islanders et les Capitals de Washington. Mullen était assis dans la salle de vidéo de l'équipe lorsqu'il s'est senti mal. Plusieurs médecins de l'équipe se trouvaient dans les environs et ils ont pu rapidement intervenir. Il a été conduit à l'hôpital et gardé sous observation. Mullen avait été victime d'un malaise cardiaque le 11 août 1993, ce qui l'avait contraint à subir une intervention chirurgicale au cœur le 13 septembre. Le matin du 20 mars 1994, lors d'un entraînement des Islanders avant un match contre les Penguins de Pittsburgh, il s'était effondré sur la patinoire.

TROP D'ACCROCHAGES

(PC) —Les directeurs-gérants de la LNH en ont assez de l'accrochage. Le vice-président de la LNH, Brian Burke, a déclaré hier que la ligue souhaitait modifier ses règlements concernant les hors-jeux de même que l'obstruction. Les directeurs-gérants espèrent ainsi contrer la stratégie de la «trappe» en zone neutre, utilisée avec succès par plusieurs équipes, notamment les Panthers de la Floride.

ZUELLE VEUT LE PARIS-NICE

Paris (Reuter) — En l'absence de Miguel Indurain et de Tony Rominger, tenant du titre, Paris-Nice constitue à partir de demain un test idéal pour évaluer la forme des prétendants à leur succession au sommet du cyclisme mondial. Vainqueur en 1993, en baisse de régime l'an dernier, Alex Zuelle semble le mieux placé pour succéder à Rominger et offrir à la Suisse une troisième victoire consécutive, la quatrième en cinq ans. Mais le 12 mars, dans les 13,5 km de la montée du col d'Eze, premier morceau de bravoure de la saison, Zuelle devra compter avec Evgueni Berzine, disparu depuis sa victoire dans le Giro et les espoirs français Armand De las Cuevas et Richard Virenque. Avec le champion du monde Luc Leblanc, en route pour la Colombie où il va disputer la Clasi-co RCN, ces quatre hommes peuvent prétendre à la succession à terme d'Indurain et de Rominger.

Montréal à Washington ce soir

Demers exige le garde-à-vous

Annapolis (PC) — L'Académie navale des États-Unis à Annapolis: Jacques Demers n'aurait pu choisir meilleur décor pour son point de presse après les deux jours qu'il vient de passer à commenter le présumé mécontentement de quelques-uns de ses joueurs.

L'entraîneur du Canadien était en effet sur ses gardes, hier, après qu'il eut dirigé un entraînement de près de deux heures au Dahlgren Hall, un magnifique édifice en briques abritant une patinoire unique en Amérique du Nord. D'entrée, Demers a prévenu les scribes qu'il refusait d'aborder les thèmes qui ont défrayé la chronique au cours des dernières 48 heures.

«Je prends la porte si on me pose une seule question sur le sujet», a-t-il menacé sur un ton poli mais sec interdisant toute réplique. Manifestement, l'entraîneur n'entendait pas à rire à la veille de l'important match que le Canadien doit livrer ce soir aux Capitals de Washington. Une victoire et la tempête devrait s'apaiser alors qu'une dé-

faite risquerait d'assombrir un ciel déjà chargé de nuages.

C'est peut-être pourquoi Demers a apprécié le décor de l'Académie navale, une prestigieuse maison d'enseignement créée il y a exactement 150 ans. Comme chez le Canadien, on y retrouve une riche tradition qui remonte au milieu du XIX^e siècle. Ainsi les joueurs du Canadien ont pu s'entraîner dans l'ambiance d'un grand salon feutré où la discipline et le travail sont de rigueur. Plusieurs étudiants ont d'ailleurs profité de l'occasion pour assister à l'entraînement du Tricolore. Reste à voir si cette atmosphère saura inspirer les Glorieux, qui viennent de subir trois défaites de suite.

«Je m'attends à un excellent match, a dit Demers, toujours prudent dans ses commentaires. J'ai hâte que ça commence. L'équipe devrait bien entreprendre le match. On vient d'avoir trois bons entraînements de suite, ce qu'on n'avait pas pu faire jusqu'ici en raison du calendrier chargé. C'est bon pour le conditionnement. On ne peut tenir de bons entraînements en jouant

quatre matchs en six soirs.»

Une attaque en panne

Le Canadien a été limité à deux buts à ses trois derniers matchs et Demers souhaite que les Capitals ne se replient pas à cinq à leur ligne bleue. Selon l'entraîneur, cette stratégie tue le spectacle en empêchant les bons éléments des deux équipes de manifester leur talent.

«J'espère que le jeu sera plus ouvert. Des joueurs comme Vincent Damphousse et Joé Juneau ont besoin d'espace pour s'exprimer. C'est la même chose pour Valéri Bure et Oleg Petrov. Bure a tout pour être très explosif.»

D'après Demers, le hockey doit être un spectacle avant tout.

«Il faut donner un spectacle aux gens qui viennent au match», dit Demers, rejoignant ainsi les propos de certains hommes de hockey dont Bobby Clarke qui s'oppose à l'accrochage systématique tel que pratiqué dans la LNH.

Reste à voir si la stratégie de Demers s'accordera avec celle de son homologue chez les Capitals, Jim Schoenfeld.

BASEBALL

Alou dirigera aussi des Canadiens

Débuts de la Ligue des pamplemousses aujourd'hui

West Palm Beach (PC) — Les Expos entreprennent aujourd'hui leur calendrier de matchs hors concours dans la Ligue des pamplemousses en affrontant les Braves d'Atlanta et Felipe Alou a bien l'intention d'être à son poste et de diriger aussi, espère-t-il, des joueurs canadiens.

En effet, tous les Canadiens chez les Expos, soit les Denis Boucher, Joe Siddall, Marc Griffin, Tony Marabella, Vincent Lachance et Fernando DaSilva ont quitté le camp des Expos, hier pour un voyage-éclair à Montréal histoire d'aller chercher leurs visas.

En début de journée, le directeur général Kevin Malone parlait d'un visa spécial qui leur aurait permis de prendre part aux matchs hors concours dans la Ligue des pamplemousses mais, en fin de journée, le vice-président Bill Stoneman nous disait que ces joueurs n'avaient obtenu aucun visa avant de se présenter au camp et que pour ne pas être dans l'illégalité, ils se devaient de le faire, comme les joueurs américains doivent obtenir un visa canadien pour jouer à Montréal et Toronto.

Stoneman a cependant laissé entendre qu'il serait peut-être possible qu'on permette à ces joueurs de prendre part à des matchs aux États-Unis, malgré le conflit de travail qui perdure.

«Je pense que leur situation n'a pas vraiment changé, a dit Stoneman. Je pense qu'ils n'avaient tout simplement pas de visa. Il n'y a jamais eu un joueur de notre organisation qui n'avait pas son visa.»

Malone, lui, semblait pourtant plus catégorique quand il a rencontré les journalistes.

Il mentionnait qu'il avait même donné quelques jours à ces joueurs pour qu'ils se décident de jouer ou non dans la Ligue des pamplemousses.

«Nous attendrons pour voir les dernières nouvelles, mais j'ai entendu dire que ces gars-là retournaient au Canada pour chercher un visa et un permis de travail qui leur permettrait de jouer dans la Ligue des pample-

mousses et même de prendre part aux matchs de la saison régulière, racontait Malone. On m'a dit que c'est une possibilité. Nous en saurons plus quand ils seront de retour.»

Les Canadiens devaient revenir à West Palm Beach, hier soir. Mais leur situation n'a pas vraiment changé.

Malone a expliqué que c'est Neal Huntington, assistant de Bill Geivett, directeur des filiales, qui avait négocié avec les services d'immigration.

Malone compte bien sur quelques-uns de ces jeunes Canadiens.

«Je sais que ce ne sera pas facile pour des gars comme Boucher et Siddall parce qu'ils sont près des ligues majeures. Mais ils auront eux aussi une décision à prendre.»

Les Expos, ont peu de joueurs d'expérience. En fait, parmi les joueurs qui ont accepté de prendre part aux matchs hors concours, toujours considérés comme des matchs de remplacement par l'Association des joueurs, seul le receveur Bert Heffernan a quelque expérience des ligues majeures.

«Oui, je vais diriger cette équipe, a dit Alou. Je vais le faire si tout est pareil à l'an dernier. Par là, je veux dire que j'espère que nous n'aurons pas besoin d'escorte policière ou de la garde nationale pour entrer dans le stade.»

«Je veux jouer de la vie. Je veux être capable de me rendre au restaurant en toute tranquillité. Je veux être capable de me rendre au stade à pied, sans danger.»

Alou et ses instructeurs quitteront donc Lantana pour établir leurs nouveaux quartiers au Stade municipal de West Palm Beach, un environnement plus familier pour eux.

Bill Geivett, directeur des filiales, reprendra possession du complexe de Lantana.

C'est Herick Torres qui sera le lanceur partant des Expos. Il sera suivi au monticule d'Aristarco Tirado, Jorge Ojeda, Darron Pollard et Benny Puig.

Michael Jordan s'entoure de mystère

Sarasota, Floride (AP) — Michael Jordan brille par son absence mais les White Sox de Chicago soutiennent qu'il ne manque pas à l'appel.

Jordan ne s'est pas présenté à l'entraînement, hier, un jour après avoir libéré son casier et dit qu'il ne savait pas quand il reviendrait.

Le directeur général Ron Schueler a minimisé le départ abrupt de Jordan, expliquant qu'il se prévalait d'une option offerte jeudi à tous les joueurs qui ne veulent pas participer aux matchs hors concours: soit se présenter dans le vestiaire de l'équipe des ligues mineures ou soit attendre le début du camp des ligues mineures le 9 mars.

«Il est probablement frustré de la décision de l'association et de celle que j'ai prise, a mentionné Schueler.

Il veut jouer. Il désire s'améliorer.

«Il n'a pas à être présent. Le camp des ligues mineures commence seulement le 9 mars. Il avait deux options et il a choisi de quitter. Nous ne pouvons le réprimander.»

Le propriétaire Jerry Reinsdorf a également minimisé l'absence de Jordan.

«Nous ne lui avons jamais demandé de jouer les matchs hors concours», a dit Reinsdorf.

«Il fait partie d'une équipe des ligues mineures et ces joueurs n'ont pas besoin d'être au camp avant quelques jours. N'importe quel joueur des ligues mineures qui ne tient pas à être ici est libre de retourner chez lui.»

Un joueur a mentionné que Jordan s'était organisé pour retourner à Chicago à bord de son jet privé.

Jeux du Canada

Une médaille à la Fréchette

Le Québec obtient le bronze en biathlon

Grande Prairie, Alberta (PC) — Après une attente interminable de cinq heures et demie, le Québec a finalement retenu sa médaille de bronze acquise par les filles dans le relais 3 x 7,5 km en biathlon.

Le jury présidé par Bruno St-Onge, le délégué technique pour la compétition, a finalement rejeté tard, jeudi soir, la réclamation déposée par les Territoires du Nord-Ouest.

Le jury s'est rendu aux studios de SRC et CBC pour visionner la bande vidéo.

«C'est inadmissible qu'on ait pris autant de temps pour rendre une décision, a dit Claude Hardy, le chef de mission du Québec. Le comité technique n'était pas bien organisé pour faire face à ce genre de problème.»

Après avoir d'abord émis une ré-

primande, le jury a durci sa position en disqualifiant le Québec. Il est ensuite revenu à son verdict initial.

Les conséquences auraient été désastreuses pour le Québec advenant une disqualification. Il aurait en effet perdu le tiers des points de la compétition et terminerait huitième...

La réclamation a été déposée cinq minutes après l'épreuve par les Territoires du Nord-Ouest, qui ont fini quatrièmes. A la fin de la course, une athlète du Québec a fait du pacing en courant à côté de Sylvie Boudreau.

«Il est vrai qu'il y a eu du pacing à la fin, a expliqué St-Onge. Nous avons cependant estimé qu'il n'y avait pas lieu de disqualifier le Québec parce que tous les moyens n'ont pas été pris pour éviter la situation.»

CONDITIONS DE SKI

INFO-SKI 514-790-7070



RÉGIONS

LAURENTIDES	M	%	S	E
Morin Heights	214	100	22	16
St-Sauveur	213	100	28	23
Avila	185	100	11	10
Olympia	197	100	21	14
Gabriel	200	100	10	8
Habitant	167	100	10	10
Chanteclerc	183	100	22	17
Sauvage	168	100	9	
Avalanche	165	100	9	
Alta	178	100	22	
Vallée Bleue	115	100	16	
Mont Daniel	114	100	10	
40/80	100	100	5	
Mont-Tremblant	671	95	60	
Mont-Blanc	305	70	24	
Gray Rocks	184	100	22	
Labelle	165	70	7	
Belle Neige	157	100	14	

MAURICIE-BOIS FRANCS	M	%	S	E
Bois Francs	185	100	14	3
Vallée du Parc	168	100	15	10
La Tuque	148	100	9	6
Carmel	106	100	12	7
Val Mauricie	100	100	6	
Relais St-Mathieu	122	100	5	4

ABITIBI TÉMISCAMINGUE	M	%	S	E
Vidéo	107	100	13	4
Kanasuta	147	100	14	3

BAS ST-LAURENT	M	%	S	E
Comi	306	100	20	
St-Mathieu	191	100	12	
Biencourt	152	100	11	
Côte des Chats	134	n/d		
Citadelle	191	n/d		
Val Neigette	169	95	14	10

ESTRIE	M	%	S	E
Orford	540	100	41	
Owl's Head	540	100	27	
Sutton	460	100	53	
Bromont	400	100	22	12
Glen	350	100	26	
Adstock	335	88	14	
Shefford	305	100	13	
Mont Joye	192	100	18	8
Bellevue	80	100	6	6

MONTÉRÉGIE	M	%	S	E
St-Bruno	125	100	15	14
Rigaud	120	100	8	3

LANAUDIÈRE	M	%	S	E
Val St-Côme	300	100	21	5
Trinité	130	80	8	
Pontbriant	137	100	10	3
Montcalm	139	100	20	
Garceau	305	100	16	

QUÉBEC	M	%	S	E
Mont Ste-Anne	625	100	51	14
Stoneham	420	100	25	16
Le Relais	204	100	25	25
St-Castin	175	100	14	11
Castor	230	100	14	

GASPÉSIE	M	%	S	E
Pin Rouge	450	100	13	
Bechevaise	235	100	13	6
Val d'Irène	274	100	14	
Castor	185	100	13	3
Cap Chat	200	n/d		
Miller	241	n/d		

CHAUDIÈRE-APPALACHES	M	%	S	E
Massif du Sud	400	100	14	
Grande Coulée	353	95	26	
Crapaudière	290	100	12	4
Mont Original	296	100	26	
Ski-Beauce	91	100		5

MANICOUAGAN	M	%	S	E
Tibasse	125	n/d		
Mont Gallix	185	80	18	7

MONTREAL	M	%	S	E
Des Hirondelles	13	100	1	
Ignace Bourget	13	100	1	
Cabrini	13	100	1	
Mont-Royal	13	100	1	

OUTAOUAIS	M	%	S	E
Ste-Marie	381	90	15	
Ski Fortune	205	100	14	13
Vorlage	138	95	13	7
Cascades	60	80	11	10
Lac de l'Argile	128	n/d	n/d	
Chilly	150	n/d		

SAGUENAY	M	%	S	E
Mont Édouard	450	100	21	
Le Valinouët	360	100	24	
Lac Vert	240	100	17	5
Mont Bélu	175	100	9	2
Mont Fortin	95	100	11	11

CHARLEVOIX	M	%	S	E
Le Massif de la petite				
Rivière St-François	770	100	18	
Mont Grand Fonds	335	100	14	

ÉTATS UNIS	M	%	S	E
Jay Peak	1097	100	60	
Bolton Valley	338		44	
Smuggler's Notch	796	100	57	
Sugarloaf	853		95	
Sunday River	612	98	99	
Balsams/Wilderness	305		14	

OUEST CANADIEN	M	%	S	E
Whistler	2170	95	95	
Blackcomb	2284	95	95	
Banff	2637	100	50	
Sunshine	2319	100		

EUROPE	M	%	S	E
Trois Vallées	1750	100	76	
Val d'Isère	1450	100	128	
Chamonix*	2807	100	160km	

* Cette information est disponible tous les vendredis et samedis.

DÉNIVELLATION

NB. PISTES

OUVERTES LE JOUR

SKI DE SOIRÉE

Dans un Jardin
LES SENS ET LES SOINS

Tout pour vos moments de détente et de douceur dans les 70 parfumeries Dans un Jardin 1-800-363-3663

HOCKEY

LIGUE NATIONALE

ASSOCIATION DE L'EST

Hier

Phi. à Rangers
Phi. à Dallas
Chicago à Edmonton
Samedi 4 mars
Florida au New Jersey
Pittsburgh à Boston
Tampa Bay à Hartford
San Jose à Winnipeg
Buffalo à Québec
Montréal à Washington
Calgary à Toronto
Vancouver à L.A
Dimanche 5 mars

Anaheim à Chicago
Detroit à Edmonton
Boston à Hartford
Montréal à Buffalo
Islanders à Ottawa
Pittsburgh à Phil.
Rangers à Wash.
Tampa Bay à Winnipeg
St. Louis à Dallas
Lundi 6 mars
New Jersey à Québec
Ottawa à NY Rangers
Los Angeles à Dallas
Detroit à Vancouver

Pittsburgh

Québec

Boston
Buffalo
Montréal
Hartford
Ottawa

Section Nord-Est					
PJ	G	P	N	BP	CC
20	14	4	2	84	64
20	14	4	2	80	50
Boston	19	11	6	2	57
Buffalo	18	8	7	3	42
Montréal	19	7	8	4	46
Hartford	20	7	10	3	51
Ottawa	18	2	13	3	38

Section Atlantique

NY Rangers	21	10	8	3	56	49	23
Tampa Bay	21	9	10	2	57	62	20
Philadelphie19	8	8	3	56	54	19	
NY Islanders20	8	9	3	51	59	19	
New Jersey	19	7	8	4	46	47	18
Florida	21	7	11	3	50	60	17
Washington	19	4	10	5	41	54	13

CONFÉRENCE DE L'OUEST

Section Centrale

Detroit	19	13	5	1	74	39	27
St. Louis	18	12	5	1	69	51	22
Chicago	19	12	6	1	72	44	25
Toronto	22	9	10	3	62	64	21
Winnipeg	20	6	11	3	56	74	15
Dallas	19	6	10	3	52	53	15

Section Pacifique

Calgary	20	10	6	4	65	47	24
San Jose	20	9	9	2	46	61	20
Vancouver	19	7	7	7	59	63	17
Edmonton	20	5	11	4	51	69	14
Los Angeles	18	5	9	4	54	70	17
Anaheim	18	6	11	1	41	66	13

Cullen, Pgh	7	14	21
Roenick, Chi	7	14	21
Ferraro, NYI	12	8	20
Linden, Vcr	9	11	20
Mullen, Pgh	9	11	20
Chelios, Chi	3	17	20
Fedorov, Det	12	7	19
Neely, Bos	12	7	19
Robitaille, Pgh	11	8	19
Tocchet, LA	10	9	19
Bure, Vcr	9	10	19
Messier, NYR	8	11	19
Young, Qué	6	13	19
Brown, Vcr	4	15	19
Housley, Cal	3	16	19
Berenson, Vcr	9	8	19
Sandstrom, Pgh	9	9	19

B	A	P
Jagr, Pgh	16	17
Sakic, Vcr	9	20
Lindros, Phi	10	19
Oros, Bos	6	19
Francis, Pgh	5	20
Fluey, Cal	14	10
Nichols, Chi	11	13
Sealane, Wpg	10	14
Zhamnov, Wpg	8	16
Tkachuk, Wpg	10	13
Hull, STL	3	22
Sandin, Tor	10	12
Boyley, Det	2	20
Clark, Qué	11	21
LeClair, Phi	9	12